

Demande d'annulation du jugement d'adjudication de son immeuble au profit de la BSIC : Amadou Djigué débouté de nouveau par le Tribunal de la Commune II

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 03 DECEMBRE 2019

# 505

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Allahou Akbaar..!

On les a tous abattu.

C'est faux, c'est un Accident.

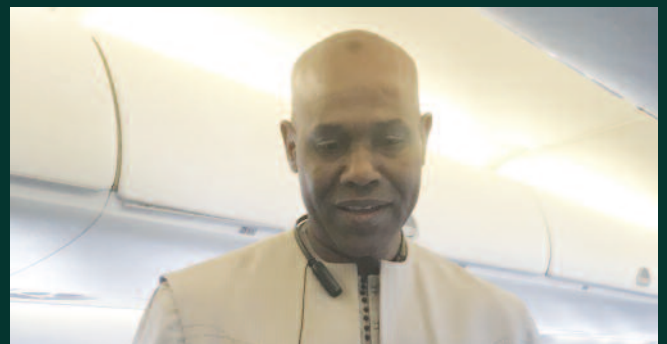
Hum..!  
??

Mali-Barkhane

## Les petits mensonges du Général Lecointre



Politique de santé publique : L'AMO est elle en coma programmé ?



Réouverture de l'Aéroport de Kayes : Le discours du Président du CSDM

# FOFY<sup>®</sup> INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

## CUIVES

## MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie

<b>Une</b>	Mali-Barkhane : Les petits mensonges du Général Lecointre	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Ambassade des USA au Mali : Session de réseautage à l'endroit de 20 femmes entrepreneurs	<b>P.10</b>
	Police Nationale : Commissariat de Kolondiéba	<b>P.10</b>
	IBK à Paris : La plus insignifiante des preuves	<b>P.10</b>
	Soldats morts au Mali : Les moments forts de la cérémonie d'hommage aux Invalides	<b>P.11</b>
	Sahel : Les problèmes et défis des forces armées maliennes	<b>P.11</b>
	Terrorisme au Mali : 5 morts dans les rangs des forces armées maliennes au centre et dans le nord du pays	<b>P.11</b>
<b>Actualité</b>	Assemblée Générale de AIRF : Des nouvelles perspectives	<b>P.13</b>
	Assurance Maladie Obligatoire : Un besoin de 6 milliard F CFA pour redynamiser le secteur	<b>P.14</b>
	Education : Les enseignants menacent d'aller en grève	<b>P.15</b>
	Demande d'annulation du jugement d'adjudication de son immeuble au profit de la BSIC : Amadou Djigoué débouté de nouveau par le Tribunal de la Commune II	<b>P.16</b>
<b>Politique</b>	Politique de santé publique : L'AMO est elle en coma programmé ?	<b>P.17</b>
	Réouverture de l'Aéroport de Kayes : Le discours du Président du CSDM	<b>P.18</b>
	Rebondissement dans l'affaire Bakary Togola : Vers la levée de l'immunité d'un député proche de Koulouba	<b>P.19</b>
	TRIBUNE - 30 novembre 2019 : Le leader de la France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, et le député Bastien Lachaud s'interrogent sur l'action française au Mali	<b>P.20</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Un espoir pour la maladie rénale : Les travaux de recherche de scientifiques sur le rein bionique	<b>P.22</b>
	Noumoucounda : Un griot dans la cité	<b>P.24</b>
<b>International</b>	Insultes à l'Assemblée Nationale du Sénégal : Djibril WAR et Nango SECK remettent ça	<b>P.26</b>
	Guinée Conakry : Pourquoi les présidents guinéens survivent aux révoltes du peuple ?	<b>P.27</b>
	RDC : Tshisekedi promet la tolérance zéro contre les constructions Anarchiques	<b>P.29</b>
<b>Sport</b>	Al Nasr-Djoliba : De peu, la victoire échappe aux Rouges	<b>P.30</b>
	Les Aigles d'Europe : Hadi Sacko fait un doublé	<b>P.31</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougué

P.10



P.16



P.17





## Mali-Barkhane : Les petits mensonges du Général Leclerc

**L**e lundi, 25 novembre 2019, les Forces militaires françaises ont enregistré l'une de leurs plus grosses pertes depuis une trentaine d'années, dans une opération à l'étranger. En effet, ce sont treize militaires de la force Barkhane au Sahel qui ont été tués, au Mali, suite à un télescopage entre deux hélicoptères de l'Armée française. Les deux appareils étaient engagés dans un combat contre des éléments terroristes, en pleine nuit. Suite à cet événement malheureux, les responsables terroristes et la hiérarchie militaire française sont engagés dans une guerre de communication, qui pour revendiquer la paternité de l'accident mortel, qui pour réfuter les arguments des premiers. Sur les antennes d'une radio internationale française, le Général François Leclerc, Chef d'état-major de l'Armée française, y est allé de son commentaire mais n'a pu épargner les auditeurs de petits mensonges qui jettent le doute sur l'accident d'hélicoptères, et une éventuelle accointance entre les forces

françaises avec les rebelles Touaregs de Kidal. La mort de 13 militaires français de la Force Barkhane engagée au Mali et dans le Sahel, vient montrer, s'il en est besoin, que le danger est permanent et égal autant pour les Forces de sécurité maliennes que pour les forces françaises engagées dans la guerre contre le terrorisme. Dans un Mali où l'opinion publique est remontée contre la présence française et l'accuse de faire le jeu des groupes armés touaregs voire même de certains terroristes, la mort des 13 militaires français a cependant causé un certain émoi dans certains milieux. Dans ce pays profondément croyant, la mort, si elle est perçue comme une fatalité, n'en constitue pas moins un moment de profonde émotion et d'empathie, surtout quand il s'agit d'étrangers tués sur le sol malien. Comme ce fut le cas du Chef de Bataillon Damien Boiteux, premier militaire français tombé sur le sol malien, le 11 janvier 2013, lors de l'opération de la force Serval à Konna, les Maliens sont, de façon générale, re-

connaisants envers ces jeunes militaires qui viennent sacrifier leurs vies loin de leur terre natale.

Certes des voix s'élèvent toujours pour dénoncer le jeu trouble de la France au Mali en dépit des appels des autorités maliennes et françaises invitant les populations maliennes à ne pas céder à l'amalgame. Mais ces voix ne peuvent éteindre le sentiment assez répandu de sympathie pour tous ceux qui, Force Barkhane et éléments de la MINUSMA, sont engagés aux côtés des Maliens pour aider à la stabilisation du pays et au retour de la paix qu'ils recherchent depuis 2012. C'est dans ce climat favorable à une convergence des points de vue que le Chef d'état-major de l'Armée française, le Général François Leclerc, a choisi, dans une interview, de démentir ce qui, pour beaucoup de Maliens, est un secret de polichinelle. En effet, répondant à une question de journaliste, le Général Leclerc dément catégoriquement toute connivence entre les forces Serval et Barkhane et les rebelles Touaregs maliens. « Très honnêtement, la France, quand elle a lancé l'opération Serval, elle n'est entrée en connivence avec personne. Elle a conduit une opération militaire extrêmement audacieuse,



vigoureuse, qu'elle a conduite, d'ailleurs seule, avec ses alliés européens qui assuraient une partie importante de la logistique, et des alliés américains par ailleurs. Mais au sol, c'était les soldats français seuls. Il n'y avait aucune connivence. Il y avait une opération avec un raid blindé dans la profondeur. Imaginer qu'il ait pu y avoir la moindre connivence me paraît dérisoire. Par ailleurs, la France a ensuite tout fait pour que soit mis en place l'accord de paix et de réconciliation. Je n'ai pas d'autre chose à dire. Il n'y a pas de connivence avec des groupes armés en particulier », a déclaré le Général Lecointre.

Ce n'est point ce que pensent les Maliens, particulièrement les associations de la société civile engagées dans le combat pour la

restauration de l'intégrité du territoire national et le retour de l'État à Kidal. La déclaration du Chef d'état-major de l'Armée française est également contestée par un responsable d'un groupe armé touareg. « Nous n'avons pas signé d'accord officiellement, mais nous avons fait beaucoup de belles choses ensemble. Des victoires secrètes dont j'ai conservé les photos. Nous les avons aidés à chasser la katiba de Mokhtar Belmokhtar dans le Timétrine en 2013, où nous avons perdu douze hommes. Dans la zone de Ménaka, nous avons contribué à l'arrestation de l'adjoint d'Abou Walid al-Sahraoui. Notre action consistait à fournir du renseignement et à pousser les djihadistes dans un endroit restreint avant que l'armée française les attaque », déclare ce responsable rebelle tou-

reg qui a requis l'anonymat.

Pour les millions de Maliens, la preuve de la connivence entre les forces françaises mais aussi la MINUSMA et les rebelles Touaregs, c'est l'interdiction faite aux forces armées maliennes de pénétrer dans Kidal lors de la libération des régions du Nord alors occupées par les terroristes. En décidant de former autour de Kidal une ceinture de sécurité de 20 km qui exclut et l'armée malienne et les forces du GATIA, pourtant constituées de ressortissants de Kidal, l'armée française et la MINUSMA ont donné la preuve de leur connivence avec les rebelles Touaregs formés de combattants impliqués dans des tueries contre l'Armée malienne et d'autres exactions contre des populations civiles maliennes. Et les anciens Ambassadeurs de France au Mali, Christian Rouyer et Nicolas Normand, en poste dès les premiers instants de la crise au Mali, ont dénoncé le jeu de la France au nord du Mali, particulièrement l'alliance avec les groupes armés rebelles Touaregs.

Les dénégations du Général Lecointre ne font que renforcer la conviction de tous les Maliens que la France n'est présente au Mali que pour ses intérêts propres. Le patron de l'Armée française a beau s'offusquer en ces termes : « Je ne supporte plus ces rumeurs et ces allégations mensongères, qui font un mal absolument terrible et des ravages dans les opinions publiques », à propos des visées de la France sur les ressources du sous-sol malien au nord du pays,





peu de Maliens le croient. Comme peu de Maliens croient à l'amitié et à la solidarité en faveur du Mali comme le souligne Tiébilé Dramé, ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. « C'est toute la communauté internationale qui est concernée et c'est toute la communauté internationale qui doit se mobiliser. Le combat se mène au Sahel, mais ce n'est pas seulement le combat du Sahel. Le combat se mène au Mali, mais ce n'est pas seulement le combat du Mali. C'est le combat de toutes les forces démocratiques qui doivent se mobiliser au-delà des frontières pour convaincre le terrorisme », a déclaré le ministre malien.

Il est clair que la victoire contre les terroristes passe par une mutualisation des forces maliennes et étrangères. Cela ne peut se faire que si l'objectif est le même et si toutes les énergies y sont consacrées. Car aussi longtemps que les Maliens auront des doutes, à tort ou à raison, sur les missions de Barkhane au Mali, le climat ne sera pas favorable à leur adhésion à la lutte contre le terrorisme et le rétablissement de l'autorité de l'État malien sur tout le septentrion. Aujourd'hui, pour de nombreux Maliens, la France qui avait été adulée en 2013 et accueillie en pays sauveur du Mali, est en passe d'être considérée comme traîtresse à la Nation malienne.

La France ne pourra jamais vaincre seule le terrorisme au Mali. Elle a besoin de la puissance de l'Armée malienne et de l'engagement de tout le peuple malien derrière elles. Les mensonges du Général Lecointre affirmant que la France « a conduit une opération militaire extrêmement audacieuse, vigoureuse, qu'elle a conduite, d'ailleurs seule, avec ses alliés européens qui

assuraient une partie importante de la logistique, et des alliés américains par ailleurs. Mais au sol, c'était les soldats français seuls » ne sont pas de nature à favoriser une meilleure compréhension entre la France et les Maliens. Car les Forces armées maliennes ont, avec les éléments français, combattu les djihadoterroristes de Konna jusqu'aux portes de Kidal où

elles ont été stoppées par Serval. Si la France n'arrive pas à retourner l'opinion publique malienne en sa faveur, ses efforts et ses sacrifices au Mali et au Sahel risquent d'être vains. Cela ne pourra que renforcer la conviction des terroristes que leur combat porte ses fruits. Le retrait de Barkhane tel que demandé par certains est inenvisageable dans le contexte actuel. Car ni le G5 Sahel encore moins les forces armées maliennes n'ont la force de frappe nécessaire ni les hommes qu'il faut pour endiguer les attaques terroristes. Il ne faut surtout pas laisser la propagande terroriste semer le doute dans l'esprit des populations. Cela pourrait engendrer des hostilités généralisées envers les forces étrangères présentes au Mali dont les conséquences pourraient être catastrophiques pour toute la sous-région ouest-africaine. Comme l'a souligné le ministre Tiébilé Dramé : « Nous avons besoin, au Mali, au Niger, au Burkina Faso, de l'union de toutes les forces vives de la Nation derrière l'armée ».

■ DIALA KONATÉ



## Figaro du Mali

### LEVÉE D'IMMUNITÉ DEMANDÉE CONTRE DEUX DÉPUTÉS ADEMA

(Législature 2013-2018) TOUS DE KATI. (Ont-ils changé de parti politique ?).

Le juge d'instruction, 8ème cabinet du Pôle économique et financier de Bamako, qui poursuit Bakary Togola veut entendre ces deux parlementaires (Seydou Coulibaly et Tiasse Coulibaly) qui ont joué un rôle capital dans la fédération cotonnière de Fana.

Le Président de l'Assemblée Nationale vient d'être saisi par la Cour Suprême officiellement.

Bonjour donc les épisodes de levée d'immunité !

Source Moustaph Maïga



\*IR GANDA chez le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile.\*

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Division Salif TRAORÉ, a reçu en audience ce lundi matin l'association de culture Songhoï "IR GANDA", venue l'informer de la tenue prochaine à Tombouctou (les 27, 28 et 29 décembre) d'une grande rencontre de l'association et également quérir une couverture sécuritaire de l'événement.

## Ammy Baba Cisse

Quand les morts sont honorés, ça soulage et encourage tout un Peuple et toute une République.



Le discours d'hommage funèbre livré par Emmanuel Macron est à la hauteur des valeurs républicaines de France.

## Kouadio David

Capitaine Gnesso très vigilant lors de la présentation du matériel de nettoyage de la commune de Lakota. Pendant les 15mn de pose de la 5e et dernière section de ladite commune. Merci M. le Maire Samy .



## Ali Daou

Ali Daou a publié 2 mises à jour. Vieux Blen

LE SYLIMA ET LE SAM REFUSENT LA LIBERTE A BOUBA FANE ET ABDOUL NIANG

Jugé par le tribunal de la commune 5, BOUBA FANE et ABDOUL NIANG ont été condamnés à deux ans d'emprisonnement Ayant reconnu leur tort, ils ont présenté des excuses aux syndicats des magistrats (SYLIMA et SAM) afin d'avoir leur clémence Ceux-ci avaient répondu favorablement à leur appel pour retirer leur plainte.



Personnellement, je n'ai pas apprécié ces excuses venant de nos frères. Parce qu'après une condamnation, je ne voyais pas l'utilité d'un pardon

Et aujourd'hui, les deux syndicats refusent la liberté à nos frères malgré les excuses présentées.

A quoi ont servi les excuses ? Ne dit-on pas qu'une faute avouée est à moitié pardonnée ?

Les dossiers sont déjà transmis à la cour d'appel de Bamako. Leur jugement est donc prévu pour le 16 décembre prochain.

AFFAIRE A SUIVRE

## MC Tièfari Chi Diarra

Bamako: des risques liés à l'utilisation du pont des martyrs ? Un "fake news", selon le gouvernement



À Bamako, le gouvernement a rassuré, dimanche soir, qu'il n'y a "aucun risque" quant à l'utilisation du pont des martyrs, communément appelé "Premier pont" après la diffusion d'un audio sur WhatsApp appelant à l'éviter.

"Il paraît que l'ancien pont (des martyrs) tremble. On nous dit de ne pas l'emprunter...", indique une voix féminine dans un audio sur WhatsApp. Avant de poursuivre: "Nous avons tous qu'il est très âgé." "Un fake news", estime le ministère des Infrastructures et de l'équipement dans un communiqué. Avant de préciser: "...il n'y a aucun risque de son utilisation tant que la mesure conservatoire prise à savoir l'interdiction des gros porteurs est appliquée."

À Bamako, le Pont des Martyrs est l'un des trois qui relie les deux rives de la capitale. Il a été inauguré en 1957, avant l'indépendance du pays, sous le nom officiel du "pont de Badalabougou." Mais il a été baptisé "pont des martyrs" en mémoire aux victimes du 26 mars 1991.

Si le gouvernement confirme que "le Pont des Martyrs est âgé", il assure de manière catégorique qu'il "ne représente aucun danger pour les usagers."

## Mohamed Keita

Mohamed Keita a partagé une publication dans le groupe Plateforme pour la libération des otages: le juge Soungalo et le CB Diawara.



## Infos du pays

Infos du pays a partagé une publication dans le groupe Mali ko.

#Mali: après des négociations avec le chef terroriste Amadou koufa iyad ag Ghali se dit prêt à faire une trêve



## PINAL

PINAL, peiné.

Un pont reliant Bandjagara et Koro, à été dynamité par des hommes armés obscurantistes dont le seul but serait d'étouffer les communautés vivant dans cette zone. De tout coeur avec les populations de Bandjagara, Bankass et Koro.



Il commence à faire froid. Pensez aux déplacés si vous avez de vieux pull-over que vous ne portez plus ou des couvertures.  
PINAL

## RFI Afrique

Un hommage national aux 13 soldats tués en opération au Mali le 25 novembre a eu lieu aujourd'hui à Paris, en présence du chef de l'État français Emmanuel Macron et de son homologue malien Ibrahim Boubacar Keïta.



Santé d'Hissène Habré: ses victimes s'inquiètent d'une possible grâce  
<https://rfi.my/4zjs.t>

## Fédération des Soninkés du Mali - FESO MALI

Fédération des Soninkés du Mali - FESO MALI, reconnaissant.

Hier soir le 30 nov. à Dakar dans la salle du grand théâtre, en tant que Présidente de la Fédération des Soninkés du Mali (FESO-MALI), j'ai eu l'honneur et le privilège d'être la marraine d'honneur de la soirée NAMANSAANE, une cérémonie de distribution des trophées et Étoiles aux Elites Soninko.

Je remercie chaleureusement tous les récipiendaires et participants. J'ai une affectueuse pensée pour nos frères, Boubacar DIAWARA de la GAMBIE Chef d'entreprise et Consul Honoraire de la GAMBIE en Chine, l'artiste International Demba TANDIA de la Mauritanie, du Sénégal, de la GAMBIE, de la Guinée et bien sûr du Mali. Moussa TOGOLA (Maliano-Sénégalais) et Bantam SAKHONE (GAMBIE). Je ne saurais terminer sans dire un grand MERCI à l'infatigable



Ciré SOUMARE, l'initiateur et le concepteur du projet NAMANSAANE au Sénégal. Bravo et encore Bravo mon frère.

FESO Mali, Agir pour un monde meilleur Ensemble pour gagner. Le Mali, notre bien commun

## Gouvernement du Mali



COMMUNIQUÉ : DÉMENTI

Un fakenews circule sur les réseaux sociaux au sujet du pont des martyrs.

Le Pont des Martyrs est âgé mais il n'y a aucun risque de son utilisation tant que la mesure conservatoire prise à savoir l'interdiction des gros porteurs est appliquée.

La direction nationale des routes rassure la population que le pont des martyrs ne représente aucun danger pour les usagers.

Le Ministère des infrastructures et de l'équipement souhaite un très bon mois de décembre à tous.



## Ibrahima Boubacar Yoro Maiga



Le ministère des Réformes Institutionnelles et des Relations avec la Société Civile a abrité ce vendredi 29 novembre, la 2ème consultation de la société civile sur les grandes préoccupations nationales. Cette consultation était placée sous la coprésidence des ministres de la communication et des relations avec les institutions porte parole du gouvernement Yaya Sangaré, des réformes institutionnelles et des Relations avec la Société civile Amadou Thiam, de la défense et des anciens combattants Dahirou Dembele et celui de la sécurité intérieure Salif Traoré.

Deux communications étaient à l'ordre du jour plus une communication introductive et une contribution.

- Communication introductive : Une nécessaire mobilisation citoyenne de soutien aux FAMa pour la stabilisation du Mali présenté par le Ministre Amadou Thiam.

- Communication N°01 : L'engagement citoyen pour la stabilisation du Mali elle a été présentée par le ministre Yaya Sangaré et la deuxième communication par le représentant du ministre de la sécurité et de la protection civile. La contribution et la synthèse ont été faites par Allaye Toure président conseil national de la société



civile. Venue en grand nombre, les organisations de la société civile n'ont pas manqué de féliciter le département de l'intérêt qu'il accorde à la société civile.

### Bina Sogoba

Commissariat du 3ème arrondissement Un « faux capitaine » de la gendarmerie démasqué et mis aux arrêts.. Bravos mon commissaire C est en commune 2 du District de Bamako.



Gao : En direct du stade Kassé Keïta de Gao Avec nos Imams pour Prier en faveur de la Paix dans notre région et dans notre pays d'une manière générale.  
Vive la paix au Mali. Avp/Bina Sogoba

### Paul Diarra

La grande cérémonie aux couleurs : La DCA, la DFM et la DIRPA respectent la tradition  
La traditionnelle grande cérémonie mensuelle aux couleurs de la DCA, la DFM et la DIRPA s'est déroulée le lundi 2 décembre 2019, dans la cour du Commissariat des Armées. Cette cérémonie était co-présidée respectivement par les directeurs du Commissariat des Armées et celui de la DIRPA, les colonels- major Adama Diarra et Diarran Koné.



Le chant de l'hymne National du Mali en langue Bamanankan, le compte rendu de la situation sécuritaire du pays et la nouvelle posture des soldats dans les opérations ont été entre autres messages clés véhiculés par les différents directeurs. Cette traditionnelle cérémonie aux couleurs permet de regrouper la DCA, la DFM et la DIRPA pour passer une matinée de cohésion.

Le directeur Adjoint de la DCA, le colonel Cheik Oumar Doumbia a exhorté les hommes à plus d'abnégation et de courage dans l'exécution de leurs tâches quotidiennes. Le colonel Doumbia a déploré le mauvais comportement de certains militaires sur les réseaux sociaux ainsi que dans les unités, tout en les rappelant à l'ordre "Les Etats du Mali que nous avons connu sont des États faillis. Des États qui ne remplissent pas leur mission parce que les Etats du Mali peuvent nous gouverner en dehors de la loi ..." Mr le Ministre Maha-

med Aly Bathily dit Batio en parlant de la Corruption et de l'injustice au Mali lors du congrès des rebelles séparatistes à Kidal.

Je suis touché quand Batio dit "les Etats du Mali" comme s'il n'est plus Malien. Pire encore, Mr le Ministre avez-vous oublié que vous étiez au sommet de l'État donc vous êtes responsable d'une part de ce que vous dénoncez aujourd'hui. Salam! Tu m'insultes je ne te bloque pas mais on se retrouve chez Mr le Ministre Malick Coulibaly, le digne fils de la nation.

### Elhadj Djimé Kanté

Adam Dicko. IBK doit avoir honte, les soldats maliens sont enterrés dans une fosse commune et à son absence!



### Yacouba Issoufou PC

29.11.19 Clôture de la formation conjointe @UNPOL @UN\_MINUSMA @EucapSahelMali à Gao sur « La Police Judiciaire» par le Ministre de la Justice du Mali avec la participation de UNPOL, EUCAP-Sahel, Procureur Général près la Cour d'Appel de Mopti Objectif: Lutte contre l'Impunité



### KONATE Malick

Ce genre d'hommage donne envi de mourir ni Allah. Tu n'es pas mort pour rien. Bravo à la France @Elysee d'avoir montré le chemin à notre Boua @PresidenceMali et j'espère qu'il fera de même à son retour. Mes condoléances aux familles endeuillées. Mes hommages aux disparus



### Mamadou Ismaila KONATE

@vieuxmko Mali : Les Maliens perdent leurs dents, les unes après les autres, incapables de se battre sur le terrain, dans une guerre où ils sont seuls, mains nues, sans armes ni munitions, face à un ennemi irrédentiste qui s'avance pour tuer : quelles mains faut-il mordre encore ?



### Solo Niaré

Hommage aux militaires morts au #Mali : la présence du président Keïta critiquée - Ces derniers mois, alors que son armée a subi de très lourdes pertes, Keïta a brillé par son absence. Sa venue en France pour l'hommage national ne passe pas au Mali



## Ambassade des USA au Mali : Session de réseautage à l'endroit de 20 femmes entrepreneurs



**A** l'occasion de la semaine mondiale de l'entreprenariat, l'Ambassade des Etats-Unis a organisé une session de réseautage à l'endroit de 20 femmes entrepreneurs évoluant dans les domaines de la transformation alimentaire, la restauration, la couture et le textile. La session était facilitée par M. Moctar Traoré, Economiste Consultant et Madame Keita Zeinabou Sacko, Coordinatrice d'UG PAD PME, tous deux anciens participants du programme d'échange IVLP du Département d'Etat américain. La séance a porté essentiellement sur la problématique de l'accès des femmes entrepreneurs au financement, suivi de partages d'expériences.

S'adressant aux femmes, l'Attachée Culturelle, Detta Cravens, a souligné l'importance pour les femmes entrepreneurs de s'unir et de continuer à innover dans leurs domaines en vue de l'autonomisation. Ensemble, encourageons et soutenons les femmes entrepreneurs du Mali.

## IBK à Paris : La plus insignifiante des preuves

**A** ceux qui s'interrogent encore sur l'ampleur du désarroi dans lequel le régime IBK est plongé, le dernier épisode du voyage à Paris leur ôtera tout doute. C'est une banale "carte d'invitation" que le pouvoir a fait publier sur les réseaux sociaux pour expliquer le bien-fondé de la présence de IBK à la cérémonie d'hommage aux 13 soldats français.

**Une banale "carte d'invitation"** comme on est obligé d'en faire pour maîtriser les entrées aux Invalides, lieu de la cérémonie. Des cartes d'invitation comme on en fait des tonnes à Koulouba pour toutes sortes de cérémonie mais qui n'ont jamais été destinés à un chef d'Etat. Macron se défie-t-il à ce point du chef de l'Etat malien pour le confondre avec le commun des participants à l'hommage? Ou est-ce IBK qui, gêné aux entournures, veut brandir la plus insignifiante des preuves pour expliquer à une opinion nationale rétive qu'il n'a pas le choix de sa présence? Tout incline à donner du crédit à la seconde hypothèse.

Après l'absence remarquée à Gao du président aux obsèques des 30 soldats de Tabankort et la déclaration intempestive du président de la com-

## Police Nationale : Commissariat de Kolondiéba



**L**e Commissaire Divisionnaire Isaac THÉRA commence à se faire entendre par des actions d'éclat. Rappel des faits : Le 25 novembre 2019, aux environs de 10 heures, un paisible citoyen s'est présenté au poste de Police, pour déclarer être victime de vol de sa moto de marque Haoujue au marché de Kolondiéba. Le même jour, nuitamment, l'équipe de patrouille a été saisie par une personne désirant garder l'anonymat, de ce qu'il venait de saisir une moto de marque Haoujue, de provenance douteuse, avec deux individus suspects, répondants respectivement aux noms de B.D, âgé de 20 ans et YD, âgé de 35 ans, tous deux domiciliés à Tiguiya/Kolondiéba. La même source témoigne qu'elle connaît parfaitement ces deux individus dont les villages sont voisins. En effet, ainsi qu'il ressort de leurs interrogations sommaires, ces derniers reconnaissent sans ambages avoir quitté Tiguiya dans la matinée du 25 novembre pour la foire hebdomadaire de Kolondiéba, où étant, ils ont ébranlé la vigilance des passants, pour soustraire leur butin garé dans une ruelle. N'ayant pas pu la mettre à chaud sur le "black Market" ils ont sollicité le service d'un mécanicien, lequel les ont finalement dénoncés.

Le 28 novembre 2019, ils ont tous les deux été déférés devant le Juge de Paix à Compétence Étendue de Kolondiéba et placés sous mandat de dépôt.



mission défense sur le manque de moyens pour rapatrier les corps des militaires tombés en mission, le voyage de Paris est un caillou dans les chaussures du pouvoir. Le 04 septembre 2013 et ses belles résolutions patriotiques sont loin derrière nous!

■ CH Sylla

## Soldats morts au Mali : Les moments forts de la cérémonie d'hommage aux Invalides



Les cercueils des 13 soldats français morts au Mali quittent les Invalides après la cérémonie en leur honneur, ce lundi 2 décembre à Paris.

Un hommage national aux 13 soldats tués en opération au Mali le 25 novembre a eu lieu ce lundi 2 décembre à l'hôtel des Invalides, à Paris, en présence du chef de l'État français Emmanuel Macron et de son homologue malien Ibrahim Boubacar Keita.

La France rendait hommage ce 2 décembre aux 13 soldats français morts au Mali lors d'une opération antijihadistes, il y a une semaine jour pour jour. Emmanuel Macron présidait la cérémonie en présence du président malien Ibrahim Boubacar Keita. Le Mali paie aussi un lourd tribut à cette guerre antiterroriste au Sahel puisque le pays a perdu près de 150 hommes ces deux derniers mois.

## Terrorisme au Mali : 5 morts dans les rangs des forces armées maliennes au centre et dans le nord du pays



Les Forces armées et de sécurité maliennes ont déploré cinq morts et des blessés, en moins de 24h, dans leurs rangs au centre et dans le nord du Mali, a-t-on appris ce dimanche de sources sécuritaires.

D'une part, deux adjudants ont été abattus par deux individus à moto à un point de contrôle de Ménaka, dans le nord du pays, selon des témoins et des sources sécuritaires.

## Sahel : Les problèmes et défis des forces armées maliennes



Les Fama disposent de 14000 soldats et ont perdu près de 150 frères d'armes ces deux derniers mois. (Image d'illustration)

Ces dernières semaines, le conflit avec les groupes terroristes au Mali s'est intensifié. Le bilan pour l'armée malienne s'est terriblement alourdi. Alors que la montée en puissance des Fama, les forces armées maliennes, sont au cœur de la stratégie sécuritaire française, aujourd'hui certains s'interrogent sur les capacités de ce contingent à assurer sa mission.

« Je vois mon armée et j'ai peur ». C'est devant l'Assemblée nationale, la semaine dernière que le général Ibrahim Dahirou Dembélé, ministre de la Défense malien, a fait cette déclaration. Quelques jours plus tôt, les Fama perdent 43 soldats dans une embuscade à Tabankort, au Nord du Mali. À la question du député Moussa Diarra, de savoir quel est le problème de fond de l'armée malienne, le ministre répond le « temps ». « En 2012 notre armée était déchiquetée », ajoute-t-il. Mais le temps, le Mali n'en a pas. « Depuis 2012, les Fama ont fait des progrès », explique Marc André Boisvert, auteur d'une thèse sur l'armée malienne, mais pas assez pour faire la différence sur le terrain. « Aucune armée ne peut se reconstituer en quelques années », poursuit-il. « Il manque surtout une vraie volonté politique » déplore un député de l'opposition. « Le pouvoir s'est toujours servi de l'armée pour sa corruption, il y a eu l'affaire des chaussettes surfacturées, celle des hélicoptères cloués au sol, et tant d'autres », se désole-t-il. Aujourd'hui les Fama disposent de 14 000 soldats et ont perdu près de 150 frères d'armes ces deux derniers mois. Nos militaires n'ont pas de matériel. Les femmes de militaires ne veulent pas que leurs maris partent au Nord, parce que c'est l'abattoir là-bas. Personne ne veut ça.

D'autre part, un véhicule des forces armées maliennes a sauté sur une mine samedi, en circulant entre Dioungani et Tonou, dans le cercle de Koro, au centre du Mali, faisant trois morts et plusieurs blessés, selon des élus et habitants locaux.

« Cet incident survient alors que les communautés peuhl et dogon ont commencé des pourparlers de paix dans la commune de Dinangourou (cercle de Koro, région du Mopti) la semaine passée », a indiqué un élu de cette zone qui a souhaité garder l'anonymat



---

**Achetez une puce équipée de  
l'application Mon répertoire à 500 F CFA  
seulement et sauvegardez tous vos contacts  
en toute sécurité.**

---

\* La synchronisation manuelle coûte 100 F CFA,  
abonnement mensuelle à 300F CFA

## Assemblée Générale de AIRF : Des nouvelles perspectives

L'assemblée générale de l'Association internationale des régions francophones s'est tenue, dimanche 1er décembre 2019, à Bamako. La cérémonie était placée sous la haute présidence du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Boubacar Alpha Bah.

**D**epuis 2002, l'AIRF œuvre afin d'établir entre les collectivités territoriales et les communautés régionales francophones des coopérations, des échanges d'informations et d'expériences touchant à leurs domaines d'activité d'où son statut consultatif spécial de l'Organisation des Nations unies (ECOSOC-ONU). C'est aussi en cette qualité qu'elle bénéficie du statut consultatif accordé aux organisations internationales non gouvernementales par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). L'Association Internationale des Régions Francophones (AIRF) rassemble aujourd'hui près de 200 Régions dont 8 Associations nationales de Régions dans 28 pays de la francophonie

Aux dires du ministre de l'administration et de la décentralisation, Boubacar Alpha Bah, le Gouvernement du Mali, la décentralisation s'inscrit dans le cadre des réformes politiques indispensables à la consolidation de la démocratie et à l'impulsion du développement har-

monieux du Mali. Les collectivités territoriales, dont mon département a la charge, sont au cœur des réussites de la décentralisation. Ces réussites restent suffisamment et flatteusement attestées, par un mieux-être et un mieux de justice pour nos Collectivités territoriales, à travers leur plus forte implication, leurs plus grandes mobilisation et compréhension pour décider des conditions de leur propre développement. « **Nous sommes assurés que la solidarité internationale, ayant comme substratum la coopération décentralisée effective et partagée, saura imprimer à la mondialisation une dynamique maîtrisée et essentiellement positive pour l'ensemble de l'humanité. Cette dynamique doit contribuer à la valorisation saine et pleine des ressources de chaque pays surtout ceux en développement ; cette solidarité contribuera au relèvement des défis du développement durable, à l'élimination de la pauvreté et à l'émergence d'une véritable culture des droits de l'homme** », a-t-il dit.

Mieux, il dira que « **Sans entreprendre une analyse globale des phénomènes liés à la mondialisation, nous certifions à l'occasion que les grands ensembles constituent aujourd'hui la meilleure alternative, le contexte le plus viable pour chacun des Etats du nord comme du**

sud. Considérer et construire alors un espace global et uni, objectif ultime de l'Association Internationale des Régions Francophones, doit être soutenu par tous. Aussi, je profite de cette occasion pour solliciter une synergie d'actions entre les différents partenaires qui travaillent dans le même domaine. Cette synergie apparaît encore plus pertinente au regard de la disparité criarde entre les besoins des populations et les capacités de financements des collectivités territoriales d'où tout l'intérêt d'accroître l'intervention des grands groupes, ensembles géographiques ou économiques », a-t-il précisé.

Le président de l'association internationale des régions Francophones, Laurent Wauquiez, s'est dit convaincu que toutes les questions qui seront abordées au cours de cette assemblée générale sont d'intérêt général. « Ce n'est pas une question sécuritaire qui peut nous empêcher de nous réunir et de discuter du devenir de nos pays. Le rôle de nos régions s'est d'offrir un avenir radieux à nos différents pays. Comment y arriver ensemble ? D'où l'objectif de la création de notre organisation pour insuffler une bonne dynamique à nos institutions », a-t-il indiqué.

On notait la présence des représentants des différents pays membres de l'association et des partenaires techniques. L'entrée de la Mauritanie dans l'AIRF a été fortement saluée par le président de l'organisation.

■ Ibrahim Sanogo





## Assurance Maladie Obligatoire : Un besoin de 6 milliard F CFA pour redynamiser le secteur

Le 30 novembre 2019 le Syndicat autonome des pharmaciens d'office privée (Synappo) et syndicat national des pharmaciens (Synapharm) du Mali étaient face aux Hommes de média. L'objectif était d'expliquer le motif de suspension des prestations de l'assurance maladie obligatoire (AMO). Selon les présidents des deux syndicats en ajoutant la fin décembre 2019, l'AMO a un besoin réel de 6 milliards F CFA.

Les présidents des deux syndicats Dr Dia Cheick Oumar et Dr Diarra ont rappelé dans une déclaration que l'Amo est fondée sur les principes de la solidarité, de la contribution, de la mutualisation des risques et du tiers payant. Et que l'assuré cotise d'abord six mois avant d'accéder à la prestation et tous les mois, les prélèvements sont effectués.

Selon les présidents du Synappo - Synapharm, les Pharmaciens d'officine ont tenu à accompagner l'Etat et à faciliter l'accès aux médicaments de qualité à toutes les couches de la population dès le début du service AMO le 1er mai 2011.

Ils poursuivent en disant que dans le souci de renforcer cette politique sociale, les Pharma-

ciens ont accepté de commencer la prestation AMO avant même de signer les contrats. Et qu'aujourd'hui la majorité des Pharmacies sont conventionnées et depuis neuf ans les pharmaciens préfinancent ce service et doivent être remboursés au plus tard quinze (15) jours après le dépôt des factures selon l'article 40 de la convention sectorielle liant la CANAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie du Mali) et les Officines privées.

Ainsi, depuis neuf ans, les difficultés ont jonché le parcours : Le retard récurrent de paiement, la prescription de médicaments non conventionnés, la qualité insuffisante des feuilles de soin, les rejets et ajustements non justifiés, entre autres.

Pour pallier à ces difficultés, une commission paritaire composée de la CANAM, de la CMSS, de l'INPS et les représentants des pharmacies a été mise en place. Malgré la résolution de certains problèmes tels que l'attribution d'un code prescripteur, cette commission a rapidement atteint ses limites surtout face au problème récurrent du retard de paiement des factures.

« Les retards de paiement ont créé des tensions de trésorerie qui fragilisent nos entreprises et entraînent pour certains une faillite programmée » affirment Dr Dia

et Dr Diarra.

A leurs dires, les multiples promesses non tenues ont finalement entraîné une crise de confiance avec la CANAM qui aujourd'hui débouche sur la suspension du service AMO dans les pharmacies privées sur toute l'étendue du territoire, suite à l'Assemblée Générale extraordinaire du 28 Novembre 2019.

Cependant, en se référant sur le cahier de charges des pharmaciens, lesdits pharmaciens du Mali demandent : le règlement de toutes les factures échues sans délai, le respect strict de l'article 40 de la convention sectorielle entre la CANAM et les pharmacies, l'instauration d'une pénalité en cas de retard de paiement, le traitement correct de leurs feuilles de soins (rejets, ajustements sans motifs valables), la dématérialisation des feuilles de soins, le paiement d'un forfait pour le traitement des feuilles de soins et l'arrêt du préfinancement de l'AMO par les pharmaciens. Le président du Syndicat autonome des pharmaciens d'officines privées (Synappo) et le président du syndicat national des pharmaciens (Synapharm) du Mali Dr Dia et Dr Diarra ont salué l'engagement du Ministre de la Santé et des Affaires sociales qui a affirmé que d'ici Mardi 3 Décembre 2019 le paiement sera effectué pour la résolution de cette crise.

A noter que sans ce paiement le (Synappo - Synapharm) a indiqué qu'ils continueront de suspendre l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO).

■ Ibrahim Sanogo

## Education : Les enseignants menacent d'aller en grève



**Les syndicats signataires du 15 octobre 2016 ont déposé le 28 novembre 2019, un préavis de grève de 5 jours sur la table du ministre du Dialogue social et de la Fonction publique. Une situation qui n'est pas sans conséquence sur l'école malienne en cette période de crise multidimensionnelle.**

**D**eux mois après la rentrée des classes, les enseignants estiment que le gouvernement du Mali n'a pas tenu sa promesse. On se rappelle à la veille de la rentrée scolaire 2019-2020, les enseignants avaient menacé de la boycotter. Pour cause, toujours ils n'ont pas bénéficié des retombées de la lutte de l'UNTM. Le gouvernement avait conclu un accord avec la centrale syndicale en janvier dernier. Dans lequel accord, l'Etat s'est engagé à augmenter les salaires des fonctionnaires jusqu'à hauteur de 20%. Donc pour ne pas être lésé, les syndicats avaient commencé une série de rencontres pour alerter le gouvernement sur ce qu'ils appellent une inégalité entre les fonctionnaires. Sentant l'horizon s'assombrir sur l'école, le premier ministre s'était vu dans l'obligation de trouver un terrain d'entente avec les syndicats de l'éducation. Un accord avait été trouvé entre les parties, le gouvernement s'était engagé à l'appliquer ledit accord avant la fin de l'année.

En effet, ils exigent l'application de l'article 39

de la loi N° 2018-007 du 16 janvier 2018, portant statut du personnel enseignant de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale. C'est pourquoi, d'ailleurs, la partie gouvernementale et les syndicats ont commencé des négociations qui se sont soldées sur un échec.

A l'issue des travaux, la partie gouvernementale après avoir remercié les syndicats pour avoir accepté d'échanger sur la revalorisation de la grille salariale du statut enseignant, a fortement mis l'accent sur la situation sécuritaire et financière du pays tout en insistant sur la non soutenabilité budgétaire des revendications. Ainsi, elle a fait les propositions ci-

après : première proposition, une grille de 1100 pour compter du 1er janvier 2021, deuxième proposition, une grille de 1100 pour du 1er janvier 2021 et 1200 pour compter du 1er juillet 2021. Et la troisième, une grille plafond de 1200 pour compter du 1er janvier 2021, quatrième proposition, une grille plafond de 1100 pour compter du 1er janvier 2020 et 1200 pour compter 2021.

Ces propositions ont été, tour à tour, rejetées par les syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016. Selon lesquels, leur revendication ne concerne que l'application de l'article 39 du statut du personnel enseignant de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale. Ladite application a été, selon la partie syndicale, promise par le premier ministre avant la fin de l'année. Toujours selon la partie syndicale, le 5 octobre 2010 ; le Président de la république a instruit le premier ministre, ministre de l'économie et des Finances de satisfaire toutes les revendications des enseignants.

Donc, c'est fort de toutes les épreuves dont elle dispose que la partie syndicale a déposé un préavis de grève de 5 jours soit 120 heures allant du lundi 16 au vendredi 20 décembre 2019 inclus reconductible dans les mêmes propositions à partir du lundi 6 janvier 2020 si la revendication ci-dessus citée n'est pas satisfaite.

En attendant, un dénouement heureux à cette crise qui secoue le système éducatif depuis deux décennies, le regard des parents d'élèves est braqué sur le gouvernement.

■ Ibrahim Sanogo



## Demande d'annulation du jugement d'adjudication de son immeuble au profit de la BSIC : Amadou Djigué débouté de nouveau par le Tribunal de la Commune II

L'opérateur économique Amadou Djigué vient une fois de plus d'être débouté par le Tribunal de grande instance de la Commune II, lors de son jugement du 20 novembre dernier, suite à la demande d'annulation de son bien immobilier (il s'agit d'un Immeuble, objet du Titre Foncier N°19 945, situé à la Zone Industrielle) dans le contentieux qui l'oppose avec la Bsic-Mali pour non-paiement d'une créance de plus d'un milliard de Fcfa. Auparavant, ledit immeuble avait été adjugé à la Bsic-Mali pour un montant de 1,5 milliard de nos francs par le même tribunal. En tout cas, les avocats de Djigué, à travers Me Magatte Sèye, projettent de faire appel de cette décision. C'est désormais parti pour un feuilleton judiciaire.

**L**e contentieux judiciaire opposant l'opérateur économique Amadou Djigué et la Banque Sahélo-sahélienne pour l'Investissement et le Commerce (Bsic-Mali) continue de défrayer la chronique dans le milieu des affaires et même dans les salons feutrés de Bamako. Il s'agit d'une affaire de créance d'un montant de plus d'un milliard de FCFA que le fondateur de la Société Djigué-sa n'a pu rembourser à la Banque.

L'affaire vient de connaître un rebondissement suite à une décision du Tribunal de grande instance de la Commune II rendue lors de son jugement du 20 novembre dernier. En fait, les avocats d'Amadou Djigué avaient déposé un recours aux fins d'annulation du jugement d'adjudication du bien immobilier de leur client sis à la Zone Industrielle au profit de la Bsic-Mali. Il s'agit bien d'un Immeuble d'une superficie de 1 ha 10a 46 ca, vol 101.fol170, objet du Titre Foncier N°19 945. Le Tribunal a tout simplement débouté Amadou Djigué, qui serait même malade depuis quelques semaines.

De toutes les façons, ses avocats projettent encore une fois de plus de faire appel de cette décision du tribunal de la Commune II. C'est dire que cette affaire est loin d'être terminée.



L'opérateur économique Amadou Djigué

C'est le début donc d'un long feuilleton judiciaire puisque l'opérateur économique Amadou Djigué et ses avocats veulent aller jusqu'au bout.

Il faut rappeler que ce contentieux entre Amadou Djigué et la Banque sahélo-sahélienne pour l'investissement et le commerce (Bsic-Mali) concerne une affaire de prêt de plusieurs milliards de nos francs. Selon des sources proches du dossier, Amadou Djigué aurait déposé certains de ses biens immobiliers comme garantie. Malheureusement, il n'a pas pu respecter ses engagements auprès de la Bsic-Mali, qui se trouve être l'un de ses partenaires. Et le montant qu'il devrait à la Banque, selon nos sources, s'élève à plus d'un milliard de FCFA.

Plusieurs tentatives de négociations ont été entamées afin que la Banque puisse être remise dans ses droits, mais en vain. En d'autres termes, le fondateur de la Société Djigué-sa et ancien président du Conseil malien des chargeurs du Mali n'a pas remboursé cette créance. Voilà pourquoi l'affaire s'est retrouvée devant la justice.

Dans un premier temps, le tribunal de grande instance de la Commune II avait adjugé à la Bsic-Mali le bien immobilier de Djigué d'une superficie de 1 ha 10a 46 ca du Titre Foncier N°19 945 vol 101.fol170, à la somme de 1,5 milliard de FCFA, représentant le montant de la créance.

Cette décision du tribunal avait fait très mal à Amadou Djigué qui se trouve être aujourd'hui dans une situation très difficile, financièrement. Après avoir tenté de faire échouer la vente de son bien immobilier au niveau de la Cour d'Appel, qui a rejeté l'appel, Amadou Djigué a finalement décidé d'user de toutes les voies de recours légales pour annuler cette décision. C'est pourquoi, le célèbre avocat Me Magatte Sèye avait été constitué pour défendre le dossier.

Mais la Bsic-Mali ne veut pas lâcher cette affaire. La Banque est prête à tout pour recouvrer rapidement sa créance. Raison pour laquelle la grosse du jugement se trouve entre les mains de la Banque et selon nos informations, elle a déjà versé auprès du Trésor Public les différents frais afférents à ce dossier et dont le montant s'élève à 106 millions de FCFA.

En tout cas, le nouvel Administrateur général de la Bsic-Mali veut récupérer l'argent de la Banque sous forme de prêt. Son objectif n'est autre que d'améliorer les performances de gestion afin de donner une autre image à cette banque en matière de la bonne gouvernance. C'est pourquoi une vaste campagne de recouvrement est en cours afin de traquer tous les mauvais payeurs. Cette opération concerne plusieurs grands opérateurs économiques et structures de la place, qui doivent plusieurs milliards de FCFA à la Banque.



## Politique de santé publique : L'AMO est elle en coma programmé ?



**Nous assistons juste à une 'grève' de la part des officines. Mais la malade AMO est peut-être allée trop loin dans le coma pour revenir à la vie ?**

L'AMO, c'est l'assurance maladie obligatoire pour fonctionnaires qui a ensuite été ouverte aux autres maliens. C'est une sécurité sociale où on cotise peu seul pour ensuite recevoir beaucoup avec toute sa famille. Un fardeau trop lourd pour le dos squelettique de l'Etat malien. Elle a sauvé la vie à beaucoup et elle marche très bien. C'est donc à la grande surprise de tous que le vendredi 29 dernier, nous avons appris par Lettre circulaire qu'« Il a été décidé une suspension du service AMO dans toutes les OFFICINES à partir de minuit, jusqu'à nouvel ordre. En clair, pas d'AMO à partir de demain VENDREDI 29 novembre 2019 ». La lettre, comme son nom l'indique, est adressée aux officines de pharmacie. En effet, la dernière phrase dit : « Nous comptons sur vous pour le suivi effectif ».

Le mot d'ordre signé par le Secrétaire général du syndicat SYNAPHARM et par le Président de celui du SYNAPPO (les deux syndicats autonomes de la branche) et suite à une AG tenue à cet effet. Une belle mais inquiétante unanimité qui montre le raz le bol des pharmacies. Car, il n'était pas rare que le pharma-

rien montre du mécontentement à fournir la prestation au client AMO. Il leur arrivait d'entrevoir le spectre de la rupture totale. Ce qui vient d'arriver, avec la Lettre circulaire, en est une confirmation. Car, des négociations avaient eu lieu entre les parties concernées. Elles avaient échoué. D'où le mot d'ordre donné. Le blocage est inquiétant, surtout au regard de la réaction du pouvoir vis-à-vis de la situation.

En effet, après la parution de la Lettre circulaire sur les réseaux, le Gouvernement, de son côté, a publié un communiqué, le même jour, par le ministère de la Santé, « suite à la suite à la suspension des services AMO dans les officines de pharmacies ».

Dans cette publication, le dit ministère « informe l'opinion publique nationale qu'une rencontre à eu lieu le mercredi 27 novembre 2019, sous la présidence du ministre de la Santé et des Affaires sociales, en présence de (...) ». Le Gouvernement, selon le communiqué, a promis de payer les impayées dans 5 jours, proposé de tenir la réunion de la Commission paritaire pour le suivi de ces paiements et suggéré un comité de réflexion en vue d'une gestion durable. Le communiqué déclare que « malgré ces mesures convenues, le ministère (...) apprend la suspension (...) des services AMO au niveau des officines de pharmacie privées ».

Ce qui veut dire que le Gouvernement a appris la suspension avec nous.

Ce qui signifie qu'il doit se poser la question : suis-je digne de confiance ? Quel est aujourd'hui le syndicat qui fait confiance au gouvernement du Mali depuis que IBK est le barreur ? Quel est le syndicat qui n'a pas été roulé dans la farine avec l'ex Kankelletigui ? Il n'est pas étonnant dès lors que ce gouvernement, les ministres passent et il est le même, n'inspire plus confiance en aucun syndicat. Un juste retour des choses.

### Là mort déjà programmée ?

En effet, les arriérés s'accumulent depuis des années et cela fait des années que les pharmacies demandent un début de règlement des dettes en vain. Et on leur dit subitement que tout sera réglé dans cinq jours. Mais qu'il fallait une réunion de la Commission paritaire et la mise en place d'un comité de réflexion. Pourquoi tout ça maintenant ? C'est pour cela que les officines ont décidé d'appliquer la loi de l'aveugle danseur : se faire payer d'avance. Les pharmacies attendent les cinq jours promis pour voir si leur ardoise sera épongée par le Gouvernement pour réouvrir la porte à madame AMO. Et, ce n'est pas le communiqué de leur ministère de tutelle qui va leur donner des regrets par rapport à leur décision de suspension jusqu'à nouvel ordre. En effet le dernier paragraphe de ce communiqué dit : « Le département de la Santé et des Affaires sociales rassure l'opinion nationale que les services AMO restent disponibles dans les autres structures sanitaires conventionnées par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie sur l'étendue du territoire national ».

Ce qui veut dire que l'on peut se passer des « officines privées » ? Donc, que les arriérés n'ont pas besoin d'être épongés ? Que donc le gouvernement ne compte plus rencontrer les syndicats pour négocier ? Si telle était l'intention des plus hautes autorités, alors on va vers la mort de l'AMO. Le problème ne serait pas pour autant réglé mais déplacé. Car, si le but recherché est le gain de temps et l'enterrement de dame AMO sans éponger les dettes, les pharmaciens attaqueraient l'Etat en justice. Mais, éponger les dettes et arrêter l'AMO, serait déclencher un ouragan social : les maliens ne peuvent plus se passer de l'AMO.

■ Amadou TALL



## Réouverture de l'Aéroport de Kayes : Le discours du Président du CSDM

La réouverture de l'Aéroport Dag-Dag de Kayes a été possible grâce aux efforts du CSDM. Les démarches que son président chérif Mohamed Haidara aux près de autorités maliennes et Burkinabès a permis d'obtenir les autorisations relatives au partenariat entre Afrikayes Air et Air Burkina pour assurer la liaison Bamako-Kayes-Bamako. Ce vol hebdomadaire va d'abord être bénéfique à la diaspora, d'où tous les efforts du CSDM.

(Voir le discours intégral du président du CSDM)

Monsieur le représentant du Ministre des Transports,  
Monsieur le Gouverneur de la Région de Kayes,

Monsieur le Maire de Khouloum,  
Messieurs les dirigeants de Aire Burkina et l'Agence Afrikayes Air,  
Chère population de Kayes,  
Chers invités,  
Mesdames, Messieurs

A l'entame de mes propos, j'aimerais remercier les autorités du Mali et du Burkina pour avoir autorisé grâce aux démarches du CSDM le partenariat entre Afrikayes Air et Air Burkina pour réaliser la réouverture de l'aéroport Dag-Dag de Kayes avec la compagnie Air Burkina. Mes remerciements vont à l'endroit de monsieur le gouverneur de Kayes dont l'accompagnement n'a pas fait défaut. Merci à la diaspora Kayésienne de France pour l'initiative. La réouverture de l'aéroport de Kayes est un

heureux évènement. Le CSDM ne pouvait pas être à l'écart d'un tel projet. La Région de Kayes participe très fortement à l'économie du Mali. Les 70% des mines se trouvent à Kayes. Donc Kayes est indispensable pour l'économie du Mali. Nous avons interpellé le gouvernement par rapport à la route de Kayes, par rapport au chemin de fer. Le premier ministre a répondu favorablement, il est venu pour la première fois sur l'instruction du président de la République, il a pris des engagements, c'est un homme de parole, il l'a respecté. Il nous a permis d'être là aujourd'hui, pour l'ouverture de l'aéroport de Kayes. Monsieur le ministre des transports, monsieur Ly est un natif de Kayes, il a soutenu l'œuvre. Je voudrais remercier la diaspora de Kayes, qui est à Paris (Le CSDM), et les autres membres de la diaspora qui ne sont pas aussi membre du CSDM. Je remercie l'initiative de AFRIKAYES-AIR, qui a des partenaires solides, et qui a eu une vision, à saluer, d'aller vers Air Burkina. Vous savez Air Burkina est l'une des compagnies au monde qui n'a jamais fermé. Vous savez qu'on est aujourd'hui à la deuxième ouverture de l'aéroport de Kayes, et vous savez tous que la première c'était avec Aigle Azure en 2010. Ils ont fermé. AIR BURKINA est encore ouvert et restera ouvert. Je voudrais remercier l'ensemble des Kayésiens. Il est important de comprendre que pour que cette compagnie continue à le desservir Kayes, il faut privilégier le transport aérien. Il faut prendre vos billets et venir à Kayes par AIR BURKINA. Je voudrais également attirer votre attention sur un élément important. Il faut savoir que personne ne pourra faire mieux que ce que vous avez pour Kayes; les ponts vous l'avez construits, les écoles vous l'avez construites, les enseignants, c'est vous qui les payez, les mosquées vous les avez construites. «WALAYE KAYES KA GNIAGON TOUNKARANKE DEN TE DOUNIA KONO.» On est content d'être venu aujourd'hui chez vous. Je voudrais vous dire, la survie de cette compagnie dépendra de vous. Je sais que vous pouvez le faire, par ce que vous avez fait ce que le gouvernement n'a pas pu faire pour vous. Vous n'avez jamais rien demandé, ni exigé du gouvernement, que le strict nécessaire pour le bonheur et le confort de la population de de la Région de Kayes. Donc aujourd'hui l'aéroport est ouvert, vous avez un premier ministre qui tient parole, et je suis sûr qu'il vous accompagnera jusqu'au bout. Je

voudrais remercier le gouvernement burkinabé d'avoir autorisé ce partenariat avec AFRIKAYES – AIR, remercier monsieur Sidibé et ses partenaires. Vous savez le directeur de AIR BURKINA, monsieur Sano est venu, mais il n'est pas venu tout seul, il est venu avec le Président du Conseil d'Administration (PCA) de Air Burkina, le PCA de la compagnie qui n'a jamais fermé depuis 1967, ça veut dire, que les engagements qu'ils ont pris, seront respectés et nous compterons sur vous, pour faire de l'aéroport de Kayes un endroit où nos frères qui sont en France pourront venir avec l'ensemble de leurs familles, et nous, le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne, nous allons nous battre tous les jours, afin que le gouvernement a défaut de rendre Kayes ou restitué à Kayes l'investissement qu'ils ont faits à la place du gouvernement d'éliminer purement et simplement les taxes aéroportuaires qui permettra à ceux qui sont à Paris, à Amsterdam, aux Etats unies, en Espagne de venir avec 300 ou 400 euros à Kayes et chaque famille qui viendra dépensera au moins 1000 ou 2000 euros cela va contribuer fortement à l'économie de Kayes, donc à l'économie du Mali. Nous le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne CSDM on est créé pour vous servir et non nous servir de vous. Nous resterons au service de la diaspora, nous sommes ensemble, on vous accompagnera, nous sommes fiers d'être venus. Qu'Allah bénisse Kayes, qu'Allah bénisse la diaspora Kayésienne, qu'Allah bénisse le Mali, qu'Allah bénisse ce partenariat AFRIKAYES – AIR et AIR BURKINA, nous sommes dans vos mains, nous sommes dans les mains de Dieu, nous sommes à Kayes, on est chez nous, on est bien accueilli. «KAYES KA TE FOYI GLAN KAFO ABI TIGNE», par ce que «BARKA BAW FE, AW GNOGON TEYI, AW GNOGONTOUNKARANKE MANTIAN. MOGOCHI TEYI MIN BA KA FASSO FE KA TEME AW KAN, MOGO MOGO DE TARA TOUNKA LA ABI AW DE LADJE KA FO AW BI KOW MIIN KE AW KA SOWKONO, FINFIN KERA KAYES AW DE BI O KE, AW YA DON KAFO AW KELEN TE ANW BAW NOFE. ALLAH KA DEME, ALLAH KA BARIKA DO AW LA.» Vous avez le CSDM qui vous soutient et l'ensemble du gouvernement. Wa salam.

■ **Moctar Sow**



## Rebondissement dans l'affaire Bakary Togola : Vers la levée de l'immunité d'un député proche de Koulouba

Il nous revient de source judiciaire qu'une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un député de la majorité présidentielle a été adressée la semaine dernière au président de l'Assemblée nationale, Issaka Sidibé. Selon la même source, le député visé par cette demande serait impliqué dans l'affaire Bakary Togola.

La demande a été accompagnée par un bordereau d'envoi signé par le 1er Avocat général près la Cour suprême du Mali. Ledit document, nous informe-t-on, atteste officiellement de la transmission du dossier au parlement.

### Qui est ce député dans le viseur du procureur anti-corruption ?

Pour le moment, on ne saurait dévoiler l'identité du député en question par respect au principe de la non violation de l'instruction du dossier. Nos sources nous indiquent cependant qu'il s'agirait d'un député très haut placé dans les instances du Rassemblement pour le Mali (RPM), le parti au pouvoir et qui se trouve aussi être très proche du président de la République Ibrahim Boubacar Keïta. Selon les mêmes sources, Bakary Togola aurait fait beaucoup de révélations en dénonçant toutes les personnalités avec lesquelles il a utilisé les fonds détournés tout au long de la dernière campagne électorale pour soutenir le candidat IBK. Le Procureur Mamoudou Kassogué du Pôle économique et financier qui a déjà inculpé Bakary Togola et certains de ses proches collaborateurs dans cette affaire et décerner

mandat de dépôt contre ces derniers veut aujourd'hui étendre son champ d'investigation contre toute personne dont le nom a été cité dans cette sombre affaire. D'où la demande de levée de l'immunité parlementaire dudit député considéré à tort ou à raison comme un cacique du parti au pouvoir.

### D'autres personnes seraient également visées par le Procureur anti-corruption.

Bakary Togola est en détention préventive depuis le 13 septembre dans le cadre d'une enquête portant sur le détournement de près de 10 milliards de francs CFA. De l'agriculture à la politique, l'homme, devenu incontournable dans le secteur du coton malien, est accusé d'être au centre d'un système de corruption dont les ramifications pourraient s'étendre au monde politique.

Au total, ce sont 9,462 milliards de francs CFA qui auraient été détournés entre 2013 et 2019. Une somme ponctionnée sur un budget de 13,431 milliards mis à la disposition de la Confédération des sociétés coopératives des producteurs de coton du Mali (C-Scpc) par la Compagnie malienne pour le développement du textile (Cmdt). Cet argent était destiné à la formation et la mise à niveau des membres de 7 700 coopératives de cotonculteurs sur la période concernée.

■ **BIRAMA FALL**

## TRIBUNE - 30 novembre 2019 : Le leader de la France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, et le député Bastien Lachaud s'interrogent sur l'action française au Mali



La France a rendu un hommage national à ses 13 militaires tués accidentellement lundi soir lors d'une opération contre des djihadistes au Mali, alors que les questions se multiplient sur les limites de l'intervention française au Sahel. Tout en exprimant leur "vive émotion", les députés de La France insoumise ont appelé mardi le gouvernement à "ouvrir une discussion sérieuse et rationnelle pour envisager les voies de sortie" de la "guerre" au Mali. Car, pour eux, "le sens" de ce conflit "échappe désormais à nombre de nos compatriotes et de Maliens eux-mêmes". Voici la tribune de Jean-Luc Mélenchon, député des Bouches-du-Rhône, et de Bastien Lachaud, député de Seine-Saint-Denis :

"Il y a six ans qu'on y est en guerre. Nous y avons perdu 44 vies, nous y stationnons 4.500 militaires et leur matériel. Sans que le Parlement ne l'ait décidé ni n'en ait débattu une seule fois! Pourquoi sommes-nous là? Jusqu'à quand? La situation est-elle meilleure aujourd'hui qu'au commencement? Les Maliens sont-ils davantage qu'avant en situation de décider de leur destin? Les Français y sont-ils

mieux appréciés? À ces questions, la réponse est non. L'ensemble des acteurs sur place le reconnaît ; les chercheurs aussi. D'aucuns parlent d'un 'désastre'.

Dans ces conditions, trois options se présentent. Continuer, même si cela ne marche pas, en espérant que cela finisse quand même par avoir des résultats ; augmenter les moyens au service de la même stratégie ; travailler à une nouvelle attitude en identifiant les impasses de la précédente.

Si nous mélangeons tout, nous aidons les djihadistes qui attisent toutes les tensions pour opposer les communautés

La première option est absurde. Voyons la deuxième. Plus de monde? Nous ne le pouvons pas. Le général Leconte, chef d'état-major des armées, l'a reconnu récemment : 'Je suis au bout de mes capacités'. Dans ces conditions, la mobilisation de la "communauté internationale" serait-elle indispensable? Elle est plus qu'improbable. Car il faudrait viser des buts réellement partagés. Ce n'est pas le cas. Il faut construire un 'étai de prospérité' plutôt qu'ils ne se renforcent.

'Pourchasser les terroristes'? Mais de qui parle-t-on? L'action terroriste est un procédé auquel recourent toutes sortes de gens : d'authentiques djihadistes, des trafiquants, des séparatistes et surtout des gens dans la misère qui gagnent, en posant une mine, l'équivalent d'un mois de revenu. Chacun doit être traité différemment. Si nous mélangeons tout, nous aidons les djihadistes qui attisent toutes les tensions pour opposer les communautés. Il faut couper l'ennemi de ses soutiens et ne pas aider nous-mêmes sa propagande.

Interrogeons-nous : sommes-nous vraiment au service du peuple au Mali? Que lui reste-t-il qui lui appartienne en commun? L'État s'est effondré à cause des politiques de coupes budgétaires exigées par le FMI dans les années 1990 : il n'y a plus d'écoles, de tribunaux et presque pas d'armée. Si la nation se dissout c'est aussi parce qu'aucun service public ne prouve qu'il y a une solidarité entre tous. Comment lutter contre l'intégrisme islamiste si on laisse fermer les écoles publiques au profit d'écoles coraniques financées par l'Arabie saoudite? Comment donner confiance si les milices ne sont pas désarmées? Quel est notre intérêt et donc notre objectif? Est-ce bien de faciliter l'action de ceux qui veulent construire un Mali démocratique? Libérer le pays de la menace d'une dictature politico-religieuse, empêcher la création d'un "sanctuaire" d'où les djihadistes pourraient tirer des ressources et organiser des attaques alentour? Nous devons donc leur ôter leurs moyens d'attraction et leur marge d'action.

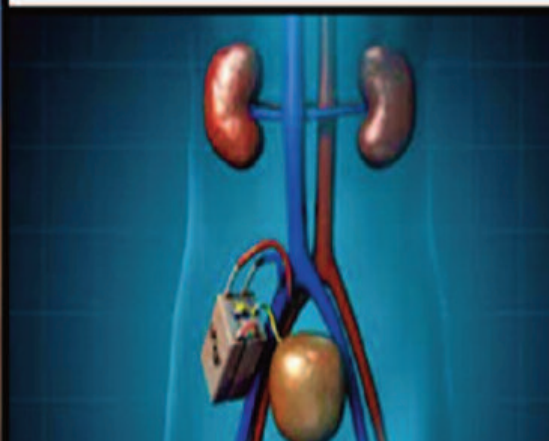
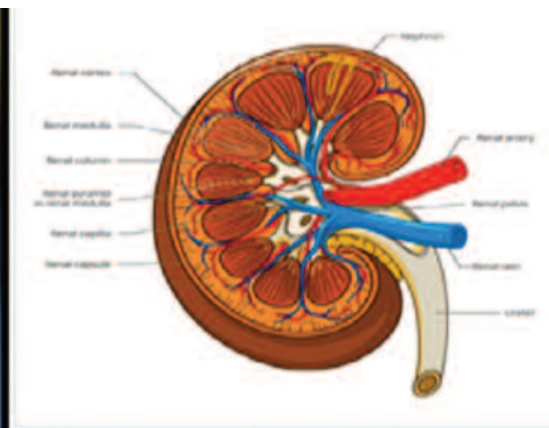
Il faut construire un 'étai de prospérité' Mais comment y parvenir si la vie politique est suspendue et le pouvoir confié à un fantoche avec notre soutien? Il ne s'agit pas de serrer un 'étai sécuritaire'. Il faut construire un 'étai de prospérité'. Reconquérir le territoire, c'est d'abord reconstruire et réconcilier sous l'autorité du peuple lui-même. Et le faire surtout là où les djihadistes ne sont pas encore établis permettrait d'éviter l'élargissement de leur zone d'influence. Ces tâches ne sont pas celles des militaires. Il est certes impossible de retirer immédiatement les forces françaises : nos accords de défense nous l'interdisent. Mais il est indispensable de définir les moyens de les ramener vite à la maison. Et il est temps de passer à une autre relation avec les peuples d'Afrique.

# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous



## Un espoir pour la maladie rénale : Les travaux de recherche de scientifiques sur le rein bionique

**Correctif faisant suite à une mauvaise interprétation de l'information. Nous avons déclaré en janvier 2019 qu'un rein artificiel avait été mis au point aux États-Unis pour remédier à l'insuffisance rénale. Le rein bionique n'est en réalité pas encore mis au point, et ne sera pas avant que les essais cliniques soient validés. L'équipe Santéplusmag présente ses excuses aux lecteurs pour cette information erronée que nous rectifions dans cet article.**

L'insuffisance rénale découle de la détérioration graduelle des reins, conduisant à leur dysfonctionnement. En France, ce sont près de 82 000 personnes qui sont touchées par la maladie et qui se voient dans la nécessité d'avoir recours à des traitements de suppléance pour remplacer le travail des reins, indispensable au bon fonctionnement de l'or-

ganisme.

Lorsque les reins ne fonctionnent plus correctement, les déchets ne sont plus évacués, ils s'accumulent dans le sang et la détoxification du corps devient dangereusement déficiente, au point de mettre en danger la vie de la personne touchée si aucun traitement n'est entrepris.

Les malades atteints d'insuffisance rénale ont aujourd'hui recours à deux traitements médicaux dits de suppléance: la transplantation rénale, ou la dialyse.

Une greffe de rein est souvent préférable, car quand il y a compatibilité entre donneur et receveur, les chances de guérison sont bonnes, mais les donneurs se font rares, ce qui réduit l'utilisation de cette méthode. Aujourd'hui, seulement 10% des patients en attente bénéficient d'une transplantation rénale selon le site d'actualité scientifique Substance. La dialyse est l'autre traitement plus largement uti-

lisé, permettant la purification du sang via une membrane artificielle. Si elle permet de débarrasser le sang des toxines et de l'excès d'eau accumulés dans le sang, cette technique n'est que partiellement efficace (espérance de vie du patient réduite comparée à une greffe), et soumet le patient à des séances de dialyse lourdes et à un régime alimentaire très strict.

### Des études expérimentales sur un rein bionique

Parce que la dialyse concerne des millions de patients dans le monde, qu'elle est particulièrement contraignante et que la plupart d'entre eux attend des années avant de recevoir le rein d'un donneur, des chercheurs de l'Université de Californie à San Francisco ont mis en place The Kidney Project, un vaste projet d'étude lancé par le professeur William Fissell travaillant sur l'élaboration d'un rein artificiel. Ce projet, s'il aboutissait, permettrait d'améliorer l'état de santé de millions de personnes, en plus d'allonger leur espérance de vie, et de réduire la nécessité de recourir à la dialyse.

Ce rein « bionique » repose sur le principe d'hémofiltration, en reproduisant la fonction

du rein de nettoyer le sang des impuretés. Grâce aux nanotechnologies et à la miniaturisation des composants, les études expérimentales ont permis de développer des nanofiltres en silicoles, lesquels filtrent le sang comme le ferait le rein d'un patient sain. Le « rein de remplacement » est implanté dans l'organisme par une chirurgie peu invasive, et fonctionne grâce aux mouvements cardiaques du patient.

Le prototype, qui aurait la taille d'une tasse de café, intègre des équipements miniatures basés sur les nanotechnologies, et permettrait une interaction avec le milieu intérieur du patient sans perturber le système immunitaire. Les tests, jusque-là réalisés sur des animaux, ont été très concluants. Si les résultats sont aussi satisfaisants sur le corps humain, ce rein artificiel biocompatible pourrait être une parfaite alternative à la dialyse. Selon le Dr Roy, directeur technique du projet Kidney, la dialyse assure aujourd'hui « une médiane de survie à cinq ans de 35% » (et 70% dans le cas d'une greffe). Selon le responsable du projet William Fissell, la fin des essais cliniques est espérée pour la fin de l'année 2021.

Le projet est donc prometteur, mais reste à savoir pour quand est prévue la mise sur le marché de l'appareil, si l'équipement sera permanent, quels types de patients y sera éligible, et quel en sera le coût.

Nous espérons que ce dispositif continuera d'évoluer selon cette dynamique prometteuse

et que le projet Kidney sera bientôt un traitement réel pour de nombreux patients.

### Les symptômes de l'insuffisance rénale

Voici les principaux symptômes de l'insuffisance rénale. Il est important de les connaître pour être en mesure de les détecter et de réagir au plus vite dans l'éventualité où ils se présenteraient.

- Augmentation ou une diminution du volume des urines
- Mictions fréquentes la nuit
- Difficulté à uriner ou apparition de douleurs au moment d'uriner
- Présence de sang dans les urines, urine mousseuse et foncée
- Fatigue extrême, incapacité à se concentrer, vertiges, essoufflement
- Perte d'appétit, nausées, dégoût pour la viande
- Douleur au dos et sur les flancs

### Adopter un régime alimentaire sain

Dans certains cas, la maladie est impossible à prévenir, car elle peut être elle-même causée par un diabète ou une hypertension artérielle. Il convient alors, dans ces cas, de bien contrôler ces maladies pour diminuer les risques d'apparition d'une insuffisance rénale.

Néanmoins, lorsque la maladie apparaît, les médecins imposent de modifier son régime alimentaire pour éviter que les déchets, qui ne sont plus filtrés, ne s'accumulent davantage dans le sang. Il est dans ce cas nécessaire de consulter un médecin pour un traitement approprié, et un régime alimentaire approprié. Pour une personne saine, il est important d'aider les reins à se débarrasser de ses toxines, d'où l'importance d'adopter un mode de vie sain et une alimentation équilibrée. Voici quelques recommandations santé:

- Consommer une bonne proportion de fruits et de légumes. Ces aliments sont indispensables à une santé optimale, car ils contiennent tout ce dont le corps a besoin pour se construire, se nettoyer et se réparer.
- Adopter une alimentation pauvre ou pour le moins réduite en protéines animales. La digestion des protéines produit en effet de nombreux déchets.
- Arrêter la cigarette, diminuer l'alcool et la caféine.
- Diminuer ou arrêter si possible les aliments transformés
- Apprendre à gérer son stress et à l'atténuer grâce à des techniques de méditation, de tai-chi ou toute activité calmante et relaxante. Le surmenage, le stress et une vie dure favorisent en effet l'apparition de certaines maladies.

■ Diaka Sanogo, stagiaire



## Noumoucounda : Un griot dans la cité

**Le griot dakarois qui a accompagné les pionniers du hip-hop sénégalais a fait voyager sa kora dans le monde entier. Invité par les plus grands, c'est lui qui convie ses compagnons de route dans un album qui lui ressemble : noumoukan wilila.**

**N**oumoucounda est à sa manière un prototype. Celui d'un griot urbain nouvelle génération, pétri de tradition mandingue mais né dans une grande ville, Dakar, les oreilles tournées vers le futur. Fils d'une Kouyaté et d'un Cissokho, il ne pouvait que devenir djéli, et ses parents s'employèrent comme il se doit à lui transmettre leurs connaissances en la matière. Mais l'enfant, peu intéressé par l'école, est d'une insatiable curiosité musicale. C'est lui qui demande à son père de l'envoyer au conservatoire, où l'on étudie aussi la musique à la manière des blancs. S'il est assidu, il apprend à l'oreille, et se frotte aux autres musiques : « **c'est là que beaucoup de musiques me sont entrées dans**

**la tête, ce qui m'a permis d'acquérir une autre touche qui n'a rien à voir avec la musique traditionnelle** » explique-t-il aujourd'hui. Il sort du conservatoire diplômé de percussions et de kora, et se fait enrôler dans l'orchestre national du Sénégal. Sur les traces de son grand frère Kaoding Cissoko, il veut pouvoir tout jouer avec sa kora : du jazz, du blues, du reggae... persuadé que le jeu de l'instrument peut s'exercer dans toutes les musiques. « **Mon père, se souvient-il, m'a donné l'amour de cet instrument qui est comme une femme qui t'apaise, te donne de l'amour et te fait oublier tous tes soucis** ». Au début des années 90, il ne sait pas encore qu'il va tomber amoureux d'un son nouveau, dont le Sénégal vient d'accoucher, le hip-hop. Il découvre les Positive Black Soul, pionniers du genre sur le continent. Son grand frère avait joué de la kora sur leur premier EP, Boul Falé.

« **Et moi je vois ces gars, ces rappeurs, engagés politiquement, mais dignes, qui n'insultent pas les gens mais qui dénon-**

**cent les problèmes, et moi je me dis : ça va avec ma kora !!** ». Avec Didier Awadi, le courant passe tout de suite. Il enregistre avec les PBS l'album Salaam (1995) et devient le compagnon d'une aventure qui marquera l'histoire du hip-hop. « **Avec les percus sabar tama et la kora, PBS voulait montrer ça en Europe et en Amérique, cette touche qui les différenciait des rappeurs français ou américains.** » Une touche qui est aussi celle de Noumoucounda, dont les instruments traditionnels deviennent une marque de fabrique du son du groupe. Elle est d'ailleurs à ce point remarquée que d'autres artistes veulent en profiter. À commencer par MC Solaar, dont le PBS avait fait la première partie dès 1992, et qui appellera « Noumou » pour jouer sur son tire Hijo de Africa.

### Des rencontres « Formidables »

Noumoucounda devient de plus en plus sollicité, invité sur les disques des autres. C'est d'autant plus vrai qu'au début des années 2000, les chemins des membres du PBS se séparent. Outre Solaar, il enregistre aussi avec Alpha Blondy, remplace son grand frère Kaoding pour une grande tournée avec Ernest





Ranglin (qui avait enregistré son disque in search of the lost Riddim où figurent ses frères et Baba Maal). Le rêve qu'il avait gamin se réalise : sa kora voyage partout, et se frotte à toutes les musiques.

Un jour qu'il est à Dakar, Awadi l'appelle pour lui dire qu'il a un chanteur étranger dans son studio, et qu'on a besoin de lui. Ce jour-là, Noumou est dans dêche, il n'a pas un sou en poche. Et puis, il ne connaît pas ce jeune artiste. Alors il demande « mais il y a des sous quand même ? ». Le voici au studio Sankara : « **Je vois le jeune homme avec ses ordis, il fait ses trucs, des sons bizarres... moi je commence à mettre des voix, le gars était content ! Et il se met à écrire... chacun faisait ses délires, moi je lui donnais des vibes... Et puis il m'a sorti d'autres sons, et j'ai mis la kora vite fait** ». Les deux musiciens sympathisent. « **À la fin de la séance, il m'a donné des sous, beaucoup de sous, j'y croyais pas ! Ce n'est qu'après la séance que j'ai compris qui c'était. L'album (Racine Carrée, NDLR) a explosé, on m'entend sur la chanson « Bâtard ». Quand il est revenu au Sénégal, dans les médias il me remerciait chaque fois. C'est un mec très bien, sincèrement** ».

### Noumoukan Wilila, la voix de Noumoucounda

Certes, le griot s'est enrichi de toutes ces rencontres, mais à force d'être invité sur le disque des autres, poussé par ses amis musiciens, il finit par s'inviter lui-même et enregistre un premier album personnel, baptisé Faling (2012) où les instruments traditionnels ont la part belle. Certains de ses amis déjà y participent, comme le Congolais Freddy Massamba ou le multi-instrumentiste Fred Hirschy (qui a travaillé avec Tumi Molekane, Daara J ou Awadi). C'est d'ailleurs avec lui qu'il fonde en 2017 le studio (et bientôt le label) Karantaba à Dakar. C'est là que son nouvel album, Noumoukan Wilila, voit le jour. « » dit Noumou dans un éclat de rire. Ses copains de toujours, les PBS, sont bien sûr de la partie, mais aussi Daara J, ou encore les griots Djiby Dramé, et les griottes Daba Sèye, sa nièce Mamy Kanouté, ou sa cousine Gounda Cisso-kho. Hip-hop et djeliya (l'art des griots) donnent à l'album l'alliage dont est fait



Noumoucounda, forgé dans ce nouveau studio dakarois.

Et c'est vrai que les titres du disque lui ressemblent, avec des beats hip-hop qui laissent toute la place aux envolées de la kora, ou à celles des chanteurs qui y font exploser le lyrisme des griots mandingues. La production est faite sur mesure pour « Noumou », et flirte avec ses passions musicales : le très beau Samm par exemple, qui vire au reggae tendance dub. Pour le griot urbain, c'est aussi l'occasion de dire sa part de vérité, en évoquant dans « Mousso » la situation des femmes : « **si elles sont devant, ça va pas nous diminuer (nous les hommes), ça nous donnera une autre force. Qu'elles deviennent présidentes !** » Mais aussi l'éducation (Samm), ou encore la citoyenneté (Dieuf folly na wakam) : « **N'attendons pas tous des politiciens, faisons des choses**

**nous-mêmes, et s'ils se réveillent, tant mieux** » martèle-t-il. Il rend aussi hommage aux griots dans la chanson qui donne son nom à l'album, dans laquelle Djiby Dramé chante l'histoire de ses aïeux pour galvaniser Noumou. « **Mon père me disait des choses, explique-t-il, et bien qu'il n'ait pas beaucoup voyagé, ce qu'il m'a raconté, je l'ai vu en occident. Ici on écrit des livres : nous il faudrait qu'on recueille ce que les vieux qui sont là ont encore comme savoir** ». À l'écouter parler, à écouter ce nouvel album, on se rend compte que Noumoucounda n'a rien perdu de sa vocation natale : cette manière de conseiller, d'enseigner, qui est depuis toujours la marque des griots qui observent la société dans laquelle ils vivent. Et ça, les machines et la 4G n'y pourront rien changer. Les pieds dans la tradition, la tête dans le progrès, il en a fait ses alliées.

## Insultes à l'Assemblée Nationale du Sénégal : Djibril WAR et Nango SECK remettent ça

Le député Djibril War s'est fait distinguer ce week-end encore à l'Assemblée nationale. Après avoir failli en venir aux mains avec son camarade de l'Alliance pour la République (Arp), Moustapha Cissé Lô, vendredi, le parlementaire s'est attaqué, ce samedi, à ses collègues de l'opposition. Et c'est Nango Seck, député de la diaspora, qui est monté au créneau pour laver l'affront. Les mots ont volé très bas.

La tension était vive encore, le week-end dernier, à l'Assemblée nationale, lors du vote du budget du ministre des Mines et de la Géologie. Même s'ils ne se sont pas donné des coups de poing comme l'ont fait par le passé certains de leurs camarades, les mots ont volé très bas entre le député Djibril War et son collègue de l'opposition Nango Seck. Et c'est le député apériste qui a ouvert les hostilités en proférant des propos aigres-doux à l'encontre des parlementaires du camp de l'opposition. «**Quand on a affaire à des singes comme vous on n'est obligé de crier. Vous avez parlé de détournement et de maîtres**

**chanteurs. On va clarifier les choses, ici, et en finir avec vos mensonges. Je vais vous remettre à vos places et éduquer tous ceux qui ne sont pas éduqués. C'est clair et net. Je vais vous bastonner jusqu'à ce que vous pissiez dans vos pantalons. Je défie tous ces vulgaires voleurs. Qu'ils me retrouvent dehors, je vais bien les bastonner**», lance Djibril War.

Aussitôt la réplique n'a pas tardé du côté des députés du camp de l'opposition. Et c'est Nango Seck qui est monté au créneau pour laver l'affront. «**Vos menaces ne passeront pas. Si vous avez de la force physique allez-y au niveau de l'arène de lutte. Je vous rappelle que l'Assemblée nationale n'est pas un tribunal. Les acrobaties que vous faites pour défendre vos clients au tribunal ne passeront pas ici. Si vous avez des comptes politiques à régler, sortez les régler dehors ou au siège de l'Alliance pour la république**», répond le député de la diaspora.

Et ce fut la confusion totale comme à la borne fontaine. Chaque camp a profité de ce brouhaha pour lancer des piques assassines à son

vis-à-vis. Malgré le rappel à l'ordre du président de la séance, Alé Lô, Me Djibril War n'a pas voulu lâcher. Il revient ainsi à la charge. «**Nous allons tirer au clair tout ça avec ces voleurs nationaux, internationaux et ces maîtres chanteurs. Nous allons lever leur immunité parlementaire et les jeter comme de vulgaires voleurs en prison. Vous répétez ce que vous venez de dire, on sort je vous casse la gueule. Vous n'êtes qu'un petit policier radié**», lance-t-il à Nango Seck.

Mis dans tous ses états, ce dernier refuse aussi d'abdiquer. Prêt à en découdre avec son protagoniste, du haut du présidium il sort ses missiles. «**Oui, je suis fier d'être un policier radié. Parce que la radiation s'est passée justement, ici, dans cette Assemblée nationale**», réplique-t-il. Avant d'ajouter : «**Votre dictature ne passera pas. Vous ne pouvez pas me donner des leçons de morale. Vous êtes habitué de vos comportements irresponsables. Si votre bonnet est trop lourd pour vous il faut l'enlever. Vous ne pouvez ébranler personne, ici. On connaît votre parcours. Vous ne pouvez pas aller acheter des diplômes ailleurs et venir nous tympaniser en se réclamant avocat. Vous allez apprendre à souffrir et à écouter les gens. Ce sera très dur pour vous, aujourd'hui. Bande de...**».



## Guinée Conakry : Pourquoi les présidents guinéens survivent aux révoltes du peuple ?

L'histoire de la Guinée, de son indépendance jusqu'à nos jours a toujours été une histoire marquée par le règne de systèmes politiques complexes, plus ou moins instables – tantôt dictatorial et féroce répressif comme celui de la première République – tantôt en transition vers la démocratie, essayant tant bien que mal d'assurer une évolution relativement stable du processus démocratique engagé, en ce qui concerne les systèmes qui ont succédé à celui du Parti unique. Lorsqu'on fait le tour des révoltes populaires qui ont été menées contre ces pouvoirs plus ou moins démocratiques de 1958 à 2019, on constate avec étonnement qu'aucune d'elles n'a donné lieu à un renversement du président de la République. D'où la question de savoir comment peut-on concevoir que ces systèmes politiques aussi terrifiants qu'on puisse les imaginer, d'une part à cause de leurs comportements violents envers leur peuple, qu'ils répriment, maltraitent, parfois tuent et privent de leur liberté, et d'autre part à cause de leur gestion catastrophique et népotiste de la chose publique, provoquant régulièrement des crises économiques et sociales, soient si difficiles à renverser ? Pour mieux cerner cette question, rappelons ici quatre faits marquants, illustrant chacun un exemple de la révolte du peuple contre les différents systèmes politiques qui se sont succédé à la tête de notre pays.

Quand en 1975, le président Sékou Touré prohiba tout commerce privé en Guinée, cette mesure eut pour conséquence la révolte des femmes du marché de Conakry en 1977. Tout commença au mois de mars, à la suite d'un décret prévoyant que tous les produits agricoles devaient être livrés par des coopératives d'État. En réaction à ce décret, les femmes



Les présidents qui se sont succédés en guinée de son indépendance à nos jours

formèrent des comités pour mobiliser la population contre la cherté des produits alimentaires et l'instabilité économique. La révolte débuta le 27 août au marché de Conakry et s'étendit sur tout le pays. Des émeutes éclatèrent et les gouverneurs de quelques provinces furent tués. Confronté à cette rage des femmes qui étaient plutôt enclines à l'appuyer dans le passé, le président Sékou Touré légifera le petit commerce en septembre 1977 et réussit à calmer les hostilités. Ce qui lui permit de préserver son pouvoir.

De même, le 10 janvier 2007, la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG) et l'Union syndicale des travailleurs de Guinée (USTG) déclenchèrent une grève générale pour protester contre l'ingérence du président Lansana Conté dans les affaires judiciaires et la détérioration de la situation économique du pays. La grève atteignit une telle envergure que de nombreux groupes syndicaux, d'em-

ployeurs et de femmes s'y joignirent pour former un état de paralysie dans les grandes villes de Guinée, à commencer par la capitale Conakry, quelques 30 000 personnes descendirent dans les rues de Conakry et des dizaines de milliers d'autres gens manifestèrent dans les autres villes de provinces. Au titre des revendications, les syndicats demandaient le départ du président pour s'être présenté, le 16 décembre 2006, à la prison civile de Conakry dans le but de faire libérer l'ancien président du patronat guinéen, Mamadou Sylla, et son ancien ministre des Sports et de la Culture, Fodé Soumah. Or, « le premier, était accusé d'avoir détourné 1,9 million d'euros de la Banque centrale de Guinée (BCRG), entre 2001 et 2003. Tandis que le second, vice-gouverneur de la BCRG à l'époque des faits, était accusé de complicité de détournement ». C'est en réaction à cette attitude du président que l'opposition et les syndicats avaient soulevé les

manifestations pour exiger son départ et la nomination d'un nouveau premier ministre pour diriger un tout nouveau gouvernement. Après 18 jours de manifestations et la mort de 59 personnes dans les affrontements avec les forces de répression, le président Conté ne démissionna pas, mais accepta de mettre en place un nouveau gouvernement dirigé par un nouveau premier ministre. Là encore, le peuple ne put renverser le président.

Troisième fait important : le 28 septembre 2009, lors d'un meeting qui avait rassemblé des milliers de personnes dans le Stade du 28 septembre à Conakry, quelques éléments de l'armée et des milices infiltrées tirèrent à balles réelles sur les manifestants et commirent un horrible carnage : 157 morts, plus d'un millier de blessés et plus d'une centaine de femmes furent victimes de viol et d'autres formes de violences sexuelles. Cette révolte faisait suite à la volonté du président Dadis Camara de présenter sa candidature pour l'élection présidentielle de 2010 dans le dessein de se maintenir au pouvoir pour les prochaines années. Malgré toute la grogne populaire et les critiques de la « Communauté internationale », le président Dadis nia sa responsabilité dans ce massacre et s'accrocha au pouvoir. N'eut été son altercation le 3 décembre 2009 avec son aide de Camp d'alors, le commandant Aboubacar Sidiki Diakité (alias Toumba), il serait encore demeuré au pouvoir pendant longtemps.

En fin, depuis le 14 octobre 2019, on assiste à une escalade de manifestations dans les rues de Conakry conduite par le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), qui regroupe des partis d'opposition, des syndicats et des membres de la société civile, pour exprimer leur désaccord face à une potentielle

réforme constitutionnelle qui permettrait au président Alpha Condé de briguer d'autres mandats à l'issue de son deuxième et dernier quinquennat qui s'achève en octobre 2020. Parmi la vague de manifestations, celle du 7 novembre dernier a regroupé des centaines de milliers de personnes à tel point que la presse locale parle d'une mobilisation sans précédent dans l'histoire du pays, « une marée humaine sous un ciel bleu » clamait Guinée Matin. Encore une fois le bilan est lourd : 15 morts dont 14 civils et un agent des forces de sécurité, 76 blessés et plus de 200 arrestations selon le FNDC. Malgré tous ces sacrifices, le président Alpha Condé est toujours là et ne lâche pas prise, prêt à aller jusqu'au bout.

Ainsi, comme on vient de le montrer à travers ces quatre exemples précédents, en dépit des protestations et des manifestations qui rassemblent parfois des milliers de personnes dans les rues de la capitale et des villes de provinces, les différents chefs d'États guinéens parviennent toujours à contenir la colère du peuple et conserver leur pouvoir. La question que nous-nous posons est donc de savoir qu'est-ce qui assure la survie de ces régimes ? Trois facteurs au moins importent d'être analysés ici : d'abord la sidération d'une partie du peuple pour la servitude, ensuite le pouvoir de la force du régime et enfin l'inefficacité de la révolte.

Premièrement, on peut observer que bon nombre de personnes ont une inclination naturelle à la servitude, comprise comme une forme de courbette à l'oisillon devant le chef pour obtenir sa pitance et fermer sa gueule. Alexis de Tocqueville appelait cela le nouveau despotisme. Écoutons-le : « Je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se

procurer de petits et vulgaires plaisirs dont ils emplissent leur âme [...] Au-dessus de ceux-là s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort... ». Je pense que cela constitue un des points faibles du peuple qui jouent beaucoup à l'avantage du tyran. Malheureusement, combien nombreux sont-ils tous ces poux parmi le peuple qui préfèrent accepter un petit morceau plutôt que réclamer leur juste part, même si la majorité doit être sacrifiée pour cela ? La politique du ventre, disait Jean-François Bayart, est le carburant des régimes despotiques africains.

Deuxièmement, quand bien même qu'une partie du peuple voudrait renverser le despote, celui-ci dispose généralement de la puissance de la force militaire et n'hésite pas à s'en servir. Nous savons par exemple que le président Sékou Touré éliminait physiquement tous les opposants au Parti démocratique de Guinée, qu'il considérait comme étant des contre-révolutionnaires et aujourd'hui bien d'autres exemples ne sont pas si loin de nous. Les dictateurs résistent parce qu'il y a en dessous d'eux de mini-dictateurs robotisés qui organisent la terreur à leur échelle. Ces derniers sont encore plus monstrueux que le maître et il n'y a rien de pire qu'une bureaucratie corrompue pour asseoir un pouvoir répressif jusqu'aux coins les plus lointains du pays.

En fin troisièmement, la révolte du peuple peut s'avérer inefficace pour trois raisons : d'abord à cause de la répression violente qui lui est souvent opposée pour la freiner. Ensuite, à cause de la trahison d'une partie du peuple qui se laisserait corrompre par le régime et en fin à cause du fait que le dictateur ayant été renversé par le peuple, le système qu'il avait établi dans le pays continue de prospérer à travers les mêmes mécanismes de gouvernance qu'entretiendraient les héritiers du changement. C'est pour cela qu'en vérité, on ne parvient pas à sortir de ce cercle vicieux, passant toujours d'une dictature à une autre. Albert Einstein disait avec raison « La folie, c'est de toujours faire la même chose et de s'attendre à un résultat différent ».

La solution pour y mettre fin serait de réformer radicalement le système préexistant et d'écartier toute la génération « vieux-jeu » pour la remplacer par des hommes et des femmes nouveaux avec des esprits sains, des mains propres et des visages lumineux.



## RDC : Tshisekedi promet la tolérance zéro contre les constructions anarchiques



La pluie a notamment causé l'effondrement d'une route dans le district de Lemba à Kinshasa le 26 novembre 2019

C'est la désolation dans la capitale, Kinshasa, depuis le retour des pluies au mois de septembre. Pour décembre, d'autres fortes pluies sont annoncées sur la ville. Préoccupations au plus haut sommet de l'État qui dit chercher des solutions pour reloger la multitude de

familles qui n'ont plus de logis. L'opération « tolérance zéro » contre les constructions anarchiques.

L'État est pointé du doigt. Ce sont les services du cadastre foncier qui avaient autorisé la construction des lotissements.

Les sinistrés attendent que les autorités prennent leurs responsabilités en mobilisant des moyens en cas de relocalisation.

« Si le gouvernement va chercher pour nous des places pour se reloger, il n'y a pas de problème, on peut partir », explique un habitant. « Nous pourrions opter pour le retour au village si l'État refuse de nous assister, assure une femme. Il n'y a plus moyen de vivre ici. »

Pour les spécialistes de la construction, plusieurs terrains dans les villes congolaises n'ont pas été viabilisés et consolidés. « Je pense ici à ce qu'on appelle "cité millénaire" : les maisons ont poussé, c'est à peine si vous voyez la route, raconte l'architecte Jean-Claude Mutapile. Il n'y a pas l'eau, pas l'électricité, il n'y a pas de caniveau. Ça, ça va suivre après. Donc on n'a pas viabilisé le terrain. On a fait les parcelles et on a commencé la construction. »

Dès leur entrée en fonction, les nouveaux responsables du ministère de l'Urbanisme et de l'habitat ont annoncé la tenue prochaine des états généraux du secteur, pour faire une autopsie précise de la situation, l'objectif étant -selon eux- de remédier aux anomalies constatées.

**SAER EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

## Al Nasr-Djoliba : De peu, la victoire échappe aux Rouges



Le Djoliba AC de Bamako était en déplacement au Caire dans le cadre de la première journée de la phase de poules de

la Coupe de la Confédération. Dans la capitale égyptienne, les Djolibistes ont vaillamment mouillé le maillot face au club libyen d'Al Nasr

qu'ils ont tenu en échec sur le score de 1 but partout.

Imbattable depuis le début de la campagne africaine, même hors de sa base, le Djoliba a eu le mérite d'ouvrir le score à la 52' par El Hadj Salim Bah. La victoire n'a échappé aux Rouges qu'à la 63' lorsque les locaux égalisaient par Almaryami sur penalty.

Un résultat pas si mauvais pour le Djoliba qui a joué sans son entraîneur principal, Kouadio Georges, qui n'a pas pu avoir le visa et qui misait, au pire des cas, sur 4 points lors des deux premières journées de poules. Le premier point ayant été acquis, les 3 prochains sont à récupérer à Bamako le dimanche 8 décembre face aux Sud-africains de Bidvets Bits qui sera opposé au Horoya AC.

**2e journée**  
**Dimanche 8 décembre**  
**Djoliba AC- Bidvets Bits**  
**Horoya AC-El Nasr**

■ **Alassane Cissouma**

**SAMA**  
transfert d'argent

# Transfert d'argent

**ECONOMISEZ JUSQU'À**  
**40%**  
**SUR VOS FRAIS DE**  
**TRANSFERT D'ARGENT**

[www.sama.money](http://www.sama.money)

## Les Aigles d'Europe : Hadi Sacko fait un doublé

**D'**Angleterre en Turquie en passant par l'Allemagne, la France ou encore le Portugal, les footballeurs maliens ont livré diverses prestations en cette fin de semaine. Yattabrè a fait le break pour assurer la victoire de son équipe et Djénépo a démontré son importance chez les saints en offrant le but de l'égalisation à Ings pour une première victoire du club depuis très longtemps.

Comme d'habitude, commençons la tournée en Angleterre où la Premier League jouait sa quatorzième journée. Southampton a enfin décroché sa deuxième victoire de la saison en championnat et la première depuis la cinquième journée. Les saints ont gagné face à Watford 2-1 grâce à un bon Moussa Djénépo, qui a donné la balle de l'égalisation à Dany Ings avant que Ward-prowse ne marque le but de la gagne sur coup-franc. Par contre, Brighton a failli gâcher la soirée de Liverpool en revenant au score à 10' de la fin du match sur un coup de pied arrêté provoqué par le gardien des Reds et qui a pris le rouge sur l'action. Mais les coéquipiers de Yves Bissouma, qui est sorti à la 69', ont fini par perdre 2-1.

En Allemagne, se jouait la treizième journée. Amadou Haïdara entré à la 61' et RB Leipzig sont allés gagner chez Paderborn 2-3, tandis que Hoffenheim a concédé le nul 1-1 à domicile face à Fortuna Düsseldorf. Diadié Samassékou est entré en toute fin de partie à la 86' côté Hoffenheim.

Pour la quinzième journée de la Ligue 1 française, Lyon a peiné à Strasbourg, mais a fini par s'imposer 1-2. Youssouf Koné a joué 66' avec les gones. Sénou Coulibaly a, lui, joué les 90' avec Dijon lors de la défaite 1-0 face au LOSC. Montpellier a gagné 4-2 contre Amiens. Chez les Amiénois, Dibassy a joué tout le match, tandis que Fousséiny Diabaté est sorti à la 73'. Le FC Metz a concédé un nul pour la sixième fois. Noss a cédé sa place à la 83', mais Fofana a disputé toute la rencontre. Boubacar Traoré et Adama Traoré Malouda n'étaient pas sur la feuille de match. Nantes s'est imposé 2-1. Les verts de Saint-Étienne se sont inclinés 2-1 à Rennes face au Stade Rennais de Hamari Traoré qui a disputé l'intégralité de la rencontre.

En Turquie, Sivasspor et ses Maliens restent toujours aux commandes de la Süper Ligue qui

a joué sa treizième journée. Ils se sont imposés 2-0 face à Kasimpasa. Moustapha Yattabaré a mis le but du break, pendant que Mamadou Samassa s'attelait à garder la cage des rouge-et-blancs inviolées. Le duel d'Aigles entre Gaziantep de Souleymane Diarra et Denizlispor de Hadi Sacko a tourné en faveur de l'attaquant. Hadi a scoré deux fois avant de céder sa place dans les dernières minutes de la rencontre qui a vu la victoire de son équipe 1-2. Le dernier match de cette journée est prévu ce lundi à 17h entre Besiktas d'Abdoulaye Diaby et Kayserispor.

La Liga portugaise a fait son retour pour sa douzième journée après une petite trêve pour disputer la coupe nationale. Lors du nul 1-1 entre Vitoria Setubal et Guimaraes, Falaye Sacko a joué tout le match côté Guimaraes. Maréga et le FC Porto vont essayer de revenir à deux points du leader Benfica ce lundi à 20h45 contre Paços de Ferreira.

On s'arrête là pour le périple de cette fin de semaine et à la prochaine !

■ **Saïdou Guindo stagiaire**





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Vous désirez changer de façon de travailler. La routine vous mine et des recherches peuvent s'amorcer lentement. La motivation pour rechercher un nouveau poste reste grande. Le secteur commercial peut vous attirer, car vous cherchez à relever des défis.

Les achats peuvent concerner votre véhicule. Des accessoires pour celui-ci ou pour votre habitation sont possibles. Le climat n'est pas aux économies, mais à divers frais obligatoires comme superflus. Vous pouvez craquer sur le coup de l'impulsivité.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Vous avez un grand besoin de vacances, cela se ressent dans votre travail ! Vous êtes moins réactif, plus irritable. Vous enchaînez les réprimandes de la part de vos supérieurs, rien ne va plus ! Vous avez de plus en plus de mal à vous ressaisir.

Ne jouez pas avec le feu, financièrement vous manquez encore un peu de stabilité. Attendre que votre situation se soit consolidée est raisonnable, ensuite vous pourrez vous faire plaisir. C'est une journée favorable pour vos finances.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Vous pouvez trouver une nouvelle activité suite à l'appui d'un collaborateur. Votre réseau est précieux et un tournant important se présente dans votre carrière. Il peut nécessiter une formation. De la positivité fait son retour dans cette journée.

Les astres vous rendent dépensier et vous ne pouvez pas empêcher la série de dépenses actuelles. Heureusement le hasard vous donne un coup de pouce pour économiser. Des amis ou des proches peuvent vous offrir des affaires pour éviter des frais inutiles.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Vos projets sont bien ficelés. Vous saurez les mettre en valeur et en faire une présentation flatteuse. L'inconnu ne vous fait plus peur. Vous vous sentez prêt à relever tous les défis et à les remporter ! À croire que vous avez mangé du lion !

Si vous aviez des problèmes avec votre banque, les choses s'arrangeront. Mercure et Jupiter vous donneront les ficelles pour ne plus connaître le même genre de problème. Vos comptes ne sont pas en danger, mais continuez à vous montrer rigoureux.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Un tournant professionnel mobilise beaucoup de temps et de faire des concessions. Vous amorcez un nouveau poste et l'univers change. Vous devez vivre une sorte de baptême du feu avec des personnes avec des égos importants et vous devez vous imposer parmi eux.

Puisque vous démarrez un nouveau poste, la prudence suit automatiquement. Vous ne dépensez pas ou peu pour les loisirs et privilégiez les paiements de factures ou les achats utiles pour le lieu d'habitation. Un peu de patience pour retrouver la sérénité.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

L'ambiance est tendue, vous êtes contrarié. Vos ambitions sont freinées, vos projets sont retardés. Impatient dans l'âme, vous cherchez une solution pour atteindre vos objectifs. Mars pousse un petit coup de gueule et vous invite à revoir vos priorités.

On a l'impression qu'avec votre argent vous faites des tours de magie ! Quand il n'y en a plus, il y en a encore ! Vous abordez les problèmes au cas par cas, aujourd'hui la chance vous sourit, vous avez la possibilité d'étoffer vos revenus.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Vous avez envie d'évoluer dans un service où vous trouveriez une meilleure place et plus de reconnaissance. Du mécontentement vous anime et des recherches vers un nouveau poste démarrent. Il faut compter sur de la patience pour atteindre votre objectif.

Vous faites attention à vos dépenses, car récemment, elles ont été fortes et vous devez freiner ces pulsions d'achats. Il est conseillé de vous limiter aux achats indispensables. La prudence est toujours de mise en cette journée.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Vos projets prennent forme, vous recevez une aide inattendue. Vous possédez un excellent sens de l'analyse et trouverez facilement les solutions aux problèmes qui pourront se poser. L'ingéniosité est votre seconde nature !

Sous l'effet du trigone Jupiter/Mercure, vous équilibrerez parfaitement votre budget. Vous maîtrisez vos rentrées et vos dépenses. Vous saurez faire face aux frais inattendus si jamais ils se présentaient. Vous éviterez les dépenses superflues.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Un proche collaborateur vous vole la vedette, il s'approprie l'un de vos derniers projets, il se fait passer pour l'auteur de vos récentes recherches. Vous êtes anéanti par la situation. Floué et incompris vous cherchez de l'aide auprès de vos proches.

Pour pouvoir réaliser vos projets, vous ressentez un grand besoin d'indépendance financière, mais si à la maison vous n'êtes pas le seul décisionnaire cela risque d'être un peu plus compliqué que ça. Soyez patient, inutile de vous précipiter.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Un proche collaborateur vous vole la vedette, il s'approprie l'un de vos derniers projets, il se fait passer pour l'auteur de vos récentes recherches. Vous êtes anéanti par la situation. Floué et incompris vous cherchez de l'aide auprès de vos proches.

Pour pouvoir réaliser vos projets, vous ressentez un grand besoin d'indépendance financière, mais si à la maison vous n'êtes pas le seul décisionnaire cela risque d'être un peu plus compliqué que ça. Soyez patient, inutile de vous précipiter.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Vous désirez changer de façon de travailler. La routine vous mine et des recherches peuvent s'amorcer lentement. La motivation pour rechercher un nouveau poste reste grande. Le secteur commercial peut vous attirer, car vous cherchez à relever des défis.

Les achats peuvent concerner votre véhicule. Des accessoires pour celui-ci ou pour votre habitation sont possibles. Le climat n'est pas aux économies, mais à divers frais obligatoires comme superflus. Vous pouvez craquer sur le coup de l'impulsivité.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Doué pour anticiper les problèmes et trouver une solution, rien ne vous arrêtera. Vous réfléchirez plus rapidement qu'à votre habitude, tout vous semblera plus clair. Par ailleurs, votre cote de sympathie est en hausse et vous donne accès à des soutiens inattendus.

Vos finances devraient s'épanouir. Sous une telle configuration astrale, l'argent arrive de manière assez conséquente. Augmentation, retour sur investissement, trop perçu, bref, une bonne nouvelle de ce côté-là, ça ne se refuse pas !



# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**